

www.realites.com.tn

RÉALITÉS

Hebdomadaire indépendant fondé en 1979

N° 1787 - Du 27 mars au 2 avril 2020

Reportage

Une journée au SAMU

Les éclaireurs
de la première ligne

L'effet Corona



تبرع بش تحمي بلادك تحميك وتحمي حسابك



للتبرّع لفائدة صندوق مقاومة
وباء الكورونا يمكنك إرسال
المبلغ عبر الهاتف *1818#

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

PARAISANT LE JEUDI

34, Rue Abdelaâziz Thaalbi - 1013 El Menzeh 9

Tél: 70.860.733 - 70.860.724 - Fax: 70.860.666

Address E-mail: redaction@realites.com.tn

Site Web : www.realites.com.tn

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taïeb Zahar

taieb.zahar@realites.com.tn

REDACTEUR EN CHEF

Faouzi Bouzaïene

bechirf2003@gmail.com

Rédacteur en chef adjoint :

Ridha Lahmar

ridha.lahmar@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Secrétaire général de la rédaction :

Mohamed Ali Ben Sghaïer

bensghaïermohamedali@gmail.com

Conseillers :

Hakim Ben Hammouda - Sami Mahbouli

REDACTION

* Politique

Yasmine Arabi - Hatem Bourial -

Fayçal Chérif

* Société

Khalil Zamiti - Yasser Maârouf -

Dr. Samira Rekik (Santé)

* Economie et entreprises :

Mohamed Ben Naceur - Alaya Becheikh -

Samy Chambah - Nizar Mouelhi

* Magazine :

Nadia Ayadi - Dr. Ali Menjour - Alix Martin -

Hédi Alouini

Iconographie : Lamine Farhat

Suppléments : Amel Ben Naceur

SERVICE TECHNIQUE :

Responsable Technique : Issam Gharsalli

Infographistes : Houda Rezgui - Hajer Charchoufi -

Fatma Soltani

"REALITES"

est édité par

MAGHREB MEDIA

au capital de 140.000 DT

Président du Conseil d'Administration :

Taïeb Zahar

Directeur Général : Imed Mouaffak

Directeur Conseiller : Sofiene Mouaffak

Responsable Communication et Marketing :

Amel Ben Naceur

Tél: 70.860.733 - 70.860.724 - Fax: 70.860.666

Directeur administratif et financier :

Mohamed Ali Trabelsi

Relations publiques : Khoulood Chebbi

Reportages régionaux :

Mohamed Larbi Ben Othman

Recouvrement : Hamdi Sebaï - Tél.: 70.860.707

Service Abonnements : Sarra Znegui

Service Commercial : Sami Ouni

Tél.: 70.860.733 - 70.860.724

Secrétariat : Mounira N'hidi

Diffusion: Nourredine Madfaï

Pré-presse : MAGHREB MEDIA-Tél.: 70.860.733

Impression: Imprimerie Maghreb Editions

15, Bis Rue 8602 - Zone Industrielle - La Chargaia I

Tél.: 71.772.216 - 71.773.371 - Fax.: 71.799.266



L'effet Corona

Un milliard sept cents millions d'âmes seraient confinées chez elles à cause du Covid-19. Les personnels médicaux et paramédicaux du monde entier sont mobilisés dans les hôpitaux. L'économie mondiale est en grande récession. Les morts et les malades se comptent par milliers et par centaines de milliers à travers le monde. La planète Terre est malade, endeuillée, sinistrée. Hommes et femmes, toutes catégories sociales et professionnelles, sans distinction de race, de couleur, de religion, de nationalité, d'appartenance territoriale, identitaire, culturelle ou politique, se découvrent tous égaux devant le virus, face à sa force de frappe et mesurent l'ampleur de leur impuissance face à un ennemi inconnu, invisible, insaisissable.

6

EN COUVERTURE

■ Une journée au SAMU

Les éclaireurs de la première ligne

10

■ Entreprises économiques et Covid-19

Quand la continuité de l'activité devient un casse-tête

12

■ La conjoncture économique revisitée

14

■ Pro-activité et solidarité

L'antidote économique du coronavirus

18



P14



P22

ACTUEL

■ Langue pour le discours politique?

Diglossie au sommet de l'Etat

22

ECONOMIE

■ L'économie tunisienne dans la tourmente mondiale du Covid-19

De la nécessité de solutions non-conventionnelles

30

■ Tourisme

Quels scénarios

pour la saison 2020 ?

32



P32



P38

MAGAZINE

■ Publication impérative des circulaires

La révolution au cœur du système?

36

■ Ils vivent seuls par choix

Les nouveaux célibataires

38

■ Coronavirus: le monde du sport en première ligne

Mobilisation et devoir de solidarité

42

Des mots et des maux

Par Faouzi Bouzaïene

**« On a deux vies, et la seconde commence quand on se rend compte qu'on n'en a qu'une. »
Confucius**

Le Coronavirus, Covid-19, tue. La Tunisie a enterré ses premières victimes. C'est la raison pour laquelle notre référence a été choisie chez le philosophe chinois Confucius.

Avons-nous réellement conscience de la gravité de la situation et du risque qui guette tout le peuple, jeunes et vieux, malades et sains ? Rien n'est moins sûr, alors que personne n'est à l'abri de ce nouveau coronavirus qui sévit à travers toute la planète et qui se propage d'une manière très rapide. Les comportements irresponsables, condamnables, de certains « indisciplinés », ont mis en danger la vie de milliers de Tunisiens. Le dispositif sanitaire, confinement général et bientôt sans nul doute total, mis en place s'endurcit, mais il risque d'être dépassé. Le ministère de la Santé a lancé l'alerte lundi dernier et appelé les citoyens à faire preuve de conscience et de responsabilité, en respectant à la lettre les mesures restrictives, même si elles sont dures à supporter, afin d'échapper à la catastrophe. Le soir de ce même lundi, sans doute sous la contrainte de l'évolution inquiétante de la situation, la décision de déployer l'Armée est prise par le chef de l'Etat. Plusieurs foyers de coronavirus ont été détectés, une clinique et deux services hospitaliers confinés et un premier contingent de trois cents patrouilles militaires déployé dans les rues tunisiennes. Dans ce sombre paysage aux lendemains incertains, un rayon d'espoir s'est infiltré : un élan de solidarité pour soutenir l'Etat dans son combat contre le Covid-19. En effet, sans une mobilisation générale, le pire est à nos portes.

Le virus tue, mais pas seulement les humains. Ses effets collatéraux sur l'activité économique sont incommensurables. Une activité déjà mal en point et qui se trouve paralysée par les restrictions imposées pour lutter contre la propagation du virus. Les entreprises, si elles ne ferment pas, tournent au ralenti.

Parmi les secteurs d'activité dont on ne parle pas beaucoup et qui se trouvent parmi les plus touchés, celui de la presse écrite papier. Un pilier du secteur de l'information, son ancêtre, et un vecteur non négligeable de l'action de sensibilisation, aujourd'hui vitale dans cette guerre contre le Covid-19. Ce secteur, qui a toujours été un passage obligé, une école post-universitaire, pour la plupart des jeunes journalistes, est à l'agonie depuis quelques années, faute de mesures concrètes pour le maintenir en activité. Aujourd'hui, le Covid-19 est en passe de l'achever : des journaux ont fermé leurs portes, des journalistes sont mis au chômage et leurs familles vouées à la précarité et à la misère.

Le syndicat général de l'information relevant de l'UGTT a été le premier à lancer un appel de détresse, demandant aux entreprises de presse publiant des journaux en papier d'arrêter provisoirement leurs publications et de se limiter aux sites électroniques, en raison de l'absence d'apport publicitaire et de l'arrêt de la distribution des journaux. L'appel a été suivi par la Fédération des directeurs de journaux, dont le président a été reçu par le Chef du gouvernement, dans une tentative de sauver ses entreprises. Dans un communiqué, la FTDG a, à son tour, conseillé de suspendre l'impression des journaux et d'opter pour le travail à distance à travers les sites électroniques, dans le but de protéger leurs collaborateurs et employés. Ces appels ont fait suite à la compréhension affichée par le Chef du gouvernement des difficultés que connaît le secteur et à sa disposition à prendre acte des propositions des représentants du secteur pour garantir le droit du citoyen à une information pluraliste, libre et indépendante, et à « ne laisser aucun Tunisien en marge de la société » en ces temps difficiles. Cette presse a aujourd'hui, et plus que jamais auparavant, besoin d'un soutien fort de la part des autorités, mais aussi d'un mouvement de solidarité de la part des décideurs et également de ses lecteurs, l'élite intellectuelle, encore nombreux même si leur nombre a beaucoup diminué.

Depuis le lancement du premier journal papier en Tunisie, jamais le pays ne s'est retrouvé sans journaux. Covid-19 a eu raison de cette performance. Aura-t-on les moyens de sortir de cette crise avec le minimum de dégâts ? L'Exécutif, aura-t-il les moyens d'agir vite et efficacement ? Il faut l'espérer. Dans tous les cas de figure, le gouvernement est appelé aujourd'hui à être performant, dans l'urgence. L'activation de l'article 70 de la Constitution, qui lègue le pouvoir au gouvernement afin d'être réactif rapidement face à cette épidémie, devient dès lors une nécessité. C'est la situation générale et son évolution inquiétante qui l'imposent. L'ARP pourrait être amenée à ne plus se réunir pour quelque temps, alors que certaines mesures nécessitent des lois parlementaires. Cette option ne fait pas, bien sûr, l'unanimité auprès des députés, plus soucieux de préserver le régime politique fixé par la Constitution que l'intérêt du pays et le sauvetage des entreprises et des emplois, notamment les médias.

Notre pays est en guerre, pris dans un tourbillon pandémique mondial. L'heure n'est pas aux guerres des chefs et des prérogatives. Que l'on comprenne, tous, que nous n'avons pas beaucoup de temps à perdre. Le Covid-19 fait des ravages et profite du temps que nous gaspillons. ■

meublentub

Le Partenaire de votre environnement de travail



www.meublentub.com
Tél.: 71 205 600



L'effet Corona

Yasmine Arabi

Un milliard sept cents millions d'âmes seraient confinées chez elles à cause du Covid-19. Les personnels médicaux et paramédicaux du monde entier sont mobilisés dans les hôpitaux. L'économie mondiale est en grande récession. Les morts et les malades se comptent par milliers et par centaines de milliers à travers le monde. La planète Terre est malade, endeuillée, sinistrée. Hommes et femmes, toutes catégories sociales et professionnelles, sans distinction de race, de couleur, de religion, de nationalité, d'appartenance territoriale, identitaire, culturelle ou politique, se découvrent tous égaux devant le virus, face à sa force de frappe et mesurent l'ampleur de leur impuissance face à un ennemi inconnu, invisible, insaisissable. L'OMS a qualifié de « furie », la vitesse de propagation du Covid-19 et craint un nombre très important de morts dans le monde.

Le contexte est inédit pour des générations entières qui n'ont pas connu la peste, le choléra, la fièvre jaune, la grippe espagnole ni d'autres fléaux mondiaux des siècles précédents, tels que la famine et on serait même tenté d'adjoindre les guerres, mondiales notamment. La pandémie du Covid-19 a une autre particularité, contemporaine, qui fait d'ailleurs toute son intensité : elle est vécue instantanément par les 7,5 milliards d'habitants dans les quatre coins du monde, à la minute près. Grâce à Internet et aux réseaux sociaux, des images circulent à profusion d'un pays à l'autre, sans répit, la peur et la panique sont les mêmes partout, le compteur des décès et des contaminations s'affiche en même temps dans tous les continents de la planète. Jamais la mondialisation n'a été aussi forte, aussi présente. Virtuellement.



Fermeture des frontières

Paradoxalement, la mondialisation géopolitique, qui a banni les frontières terrestres pour accroître les échanges économiques et commerciaux internationaux, a été déboutée par un virus. Les frontières terrestres désormais sont fermées, les pays barricadés, les habitants confinés, les liens sociaux rompus. C'est chacun pour soi contre l'ennemi commun, un « être » d'un dixième de micromètre, redoutable. Il a compromis en deux mois ce que les puissances mondiales ont mis des années à concevoir, à planifier, à organiser, à instaurer : la mondialisation, un ordre mondial d'affaires et d'échanges commerciaux, interconnecté, sans barrières douanières, réduisant le monde à un village. Ce modèle de gouvernance planétaire n'a pas pu résister au Covid-19, par crainte de sa vitesse de propagation et du carnage sanitaire dont il est responsable là où les populations ne respectent pas les gestes « barrières », les règles de distanciation sociale, l'auto-isollement et même le confinement général.

Ce virus débarque à une époque où presque rien ne résiste à l'Intelligence humaine et à sa capacité de surpasser les limites du « réel », au moment où le monde s'apprêtait à faire sa nouvelle révolution industrielle, dans laquelle le moindre geste de la vie quotidienne, le travail, les transactions, les soins, deviennent une application numérique, et le smartphone, un moyen de vie, voire de survie. Internet et les NTIC sont d'ailleurs en train de jouer un rôle vital dans la guerre contre le Covid-19, surtout en Chine et en Corée du Sud, mais la révolution 5.0 va devoir peut-être attendre encore quelque temps avant de transposer le monde des humains dans celui des robots et des algorithmes. La pandémie du Covid-19 a tout arrêté, tout bloqué, tout hypothéqué. Le monde est en pause et on parle déjà d'un avant et d'un après-Covid-19, d'un monde différent de ce qui était préconçu. Peut-être, plus humain, plus social, plus terre-à-terre.

Retour de l'Etat-providence

L'idée a germé et est en train de mûrir. Le Covid-19 n'a pas que des méfaits, il pourrait contribuer à changer le monde, la vision de l'avenir, de l'Autre, du pouvoir, de l'argent, de la force, du Moi. Il a, d'ores et déjà, mis à nu des systèmes de santé en faillite. Partout. Pour la première fois, le monde des blouses blanches ose l'impensable : les patients confrontés au hasard de la chance au cas où il n'y aurait qu'un seul lit de réanimation ou un seul respirateur pour deux malades. Le plus âgé sera sacrifié. Une vérité amère mais inévitable dans un contexte de lutte généralisée contre la mort, de débordement du personnel soignant et de saturation des établissements hospitaliers. Il a mis à nu la fragilité des politiques de développement qui ont consolidé le pouvoir de l'argent, creusé les inégalités, et, ces dernières décennies, favorisé la course à l'armement pour financer de longues guerres meurtrières ultra-coûteuses, au détriment de la Santé, de l'Education, des politiques sociales. Les pays, surtout anglo-saxons, qui n'ont pas de couverture sanitaire et sociale, courent plus de risques que les autres face au Covid-19, et ont dû mobiliser des fonds colossaux pour faire face à l'épidémie. Et encore ! L'être microscopique a mis à nu les ego exacerbés et le déficit d'humanisme et de civisme chez ceux qui défient les règles sanitaires et mettent en danger la vie des autres. Il a mis à nu la faiblesse des Etats, les débutants en démocratie, qui sont incapables de les sanctionner, de crainte d'être taxés de dictature, et qui optent en revanche pour le confinement de tout le peuple par, prétendent-ils, mesure anticipative contre la propagation du virus. Il a démontré que le modèle démocratique basé sur les libertés et les droits de l'homme n'a aucun sens et a même un effet pervers quand les mentalités ne sont pas préparées, quand elles assimilent la discipline, l'ordre, les règles et les lois à de l'abus de pouvoir. Face à l'indiscipline, les mesures de confinement ont dû être durcies un peu plus chaque jour, dans la plupart des pays. Lundi dernier, la décision de déployer l'Armée est prise en Tunisie. A cette date, on dénombrait quatre foyers de Corona (La Marsa, Les Berges du Lac, La Soukra, Djerba), 89 cas avérés et trois décès, contre 350 mille cas dans le monde et 15 mille décès. L'alerte a été donnée par le non respect du couvre-feu, les mouvements de protestation contre le placement des rapatriés dans certains quartiers, l'entassement devant les bureaux de poste, l'entêtement à maintenir des cafés et des commerces ouverts et à se regrouper dans l'espace public, comme si de rien n'était. Des comportements irresponsables, inadmissibles, qui mettent en péril la vie de milliers de personnes et qu'il aurait été plus juste et plus efficace de sanctionner avec la force de la loi, afin de redonner à l'Etat son autorité sans laquelle toutes les mesures prises et les efforts financiers consentis n'auraient aucune utilité.

La pandémie du Covid-19 a révélé une fragilité insoupçonnée des systèmes politiques et financiers en vigueur dans le monde. Mais elle a réhabilité l'Etat dans son rôle central, l'Etat-providence, l'Etat-sauveur, l'Etat-refuge, quand toutes les issues sont fermées. La pandémie a trahi un besoin d'Etat encore vivace, enfoui dans les profondeurs de la mémoire collective, malgré le besoin vital de liberté et d'indépendance. Pour la première fois en Tunisie, depuis 2011, la mise au pas des spéculateurs et des trafiquants, ces profiteurs des crises et des malheurs des autres, est une revendication collective. Il est demandé à l'Etat de sévir avec une main de fer. Le Covid-19 a eu également le mérite de secouer la fibre solidaire. Un élan remarquable au niveau national.

“ La pandémie du Covid-19 a révélé une fragilité insoupçonnée des systèmes politiques et financiers en vigueur dans le monde. Mais elle a réhabilité l'Etat dans son rôle central, l'Etat-providence, l'Etat-sauveur, l'Etat-refuge, quand toutes les issues sont fermées. ”



Face à la non-application du confinement total par les citoyens, la décision a été prise pour déployer l'Armée

Reste la solidarité nationale et internationale

“ La guerre contre le Covid sera gagnée grâce au confinement général, l'expérience chinoise en est la preuve et le témoin, et grâce à la solidarité nationale. Pour la Tunisie, qui est déjà en grande difficulté économique et financière, le confinement général est synonyme de faillite de l'Etat. ”

La guerre contre le Covid sera gagnée grâce au confinement général, l'expérience chinoise en est la preuve et le témoin, et grâce à la solidarité nationale. Pour la Tunisie, qui est déjà en grande difficulté économique et financière, le confinement général est synonyme de faillite de l'Etat. Il reste la solidarité nationale. Un autre challenge. Déçus par leurs dirigeants, les Tunisiens n'accordent plus de crédit aux partis politiques et aux gouvernements. Le déficit de confiance en l'Etat, en ses institutions et en ses représentants, est désormais la règle. Le Téléthon Corona, pour alimenter le fonds 1818, n'a pu récolter que 27 MD, alors que les besoins des hôpitaux publics s'élèvent à 70 MD à minima. La société civile, qui s'est mise en branle, comme à son accoutumée dans les périodes difficiles, a promis de ne pas baisser les bras et de ne pas s'arrêter là. De nombreuses autres initiatives ont été lancées ou sont en cours de préparation. Mais la plus importante aide est attendue des hommes d'affaires, des chefs d'entreprises, des banques et autres fortunés. L'élan au don a bien eu lieu, mais il demeure encore insuffisant. La facture sera sans doute très lourde. Ce pourquoi l'occasion est là pour les évadés fiscaux, les contrebandiers, les milliardaires de l'économie souterraine pour s'acquitter de leur devoir et aider le pays dans lequel ils ont constitué leurs fortunes, il est temps de retourner l'ascenseur. Dans tous les cas, si l'épidémie n'est pas stoppée, ou que le pays ne pourra pas se remettre debout après le Covid-19, le tsunami n'épargnera personne. La pandémie du Covid-19 peut devenir un tsunami si la réponse sanitaire n'est pas à la hauteur de la menace. Du côté de l'Etat, malgré les failles et les manques, la réponse est, dans un premier temps, louable. La sortie médiatique du Chef du gouvernement annonçant qu'aucun Tunisien ne sera abandonné, aucune entreprise ne sera lâchée et aucun emploi ne sera perdu, a été une performance, alors qu'il n'est un secret pour personne que l'économie tunisienne a été maintenue sous perfusion par le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne et d'autres créanciers internationaux, ainsi que les salaires. Elyes Fakhfakh a pu, dans un premier temps, mobiliser 2500 millions de dinars pour sauver ce qui peut l'être : les familles nécessiteuses, les PME, les entreprises publiques, les secteurs économiques, les administrations, etc. Trop peu pour le Covid-19, trop bien pour un pays en panne trop longtemps après la mort de l'ancien président Béji Caïd Essebsi, un pays encore en guerre contre le terrorisme, un pays déstabilisé par des crises politiques et sociales successives qui ont amoindri ses capacités de production et usé son économie. Les attentes sont colossales alors que la pandémie est partie pour durer deux ans au moins. Le virus devrait réapparaître à l'hiver 2021, selon les virologistes. Reste la solidarité internationale. La guerre contre le coronavirus est mondiale, les grands dirigeants du monde préparent actuellement une réunion du G20, en visioconférence, Coronavirus oblige, pour tenter de trouver des réponses mondiales. Une assemblée générale des Nations Unies, à laquelle le président Kaïs Saïed a également appelé, est également envisagée. Dans les périodes de guerre, la solidarité est synonyme de force et d'espoir. ■

NOUVELLE IMAGE DÉBALLÉE MÊME SERVICE INÉGALÉ

BH ASSURANCE



www.bh-assurance.com



Une journée au SAMU

Les éclaireurs de la première ligne

Reportage effectué par Hajer Ajroudi

Leur unité est sur la première ligne du front dans cette guerre menée contre un ennemi invisible qui frappe en traître. Ils sont les « éclaireurs » de l'armée constituée par nos équipes médicales pour faire face à cette pandémie, nommée Coronavirus, le Covid-19. Cette unité, c'est le SAMU 1, dont le bâtiment du haut de la colline surplombant Tunis abrite dorénavant une ruche qui ne se calme point... « En temps normal », ils sont 13 médecins permanents, ainsi que des vacataires, 12 infirmiers et 14 ambulanciers à travailler pour le SAMU 1. Les unités de réanimation mobile SMUR couvrent sept gouvernorats dont Tunis, Ben Arous, l'Ariana, la Manouba, Bizerte et Nabeul. Nous y avons passé une journée. Reportage.

A huit heures du matin, l'équipe du jour prend place dans la salle de réception téléphonique qui regroupe une vingtaine de bénévoles, étudiants en médecine et jeunes qui travaillent dans des centres d'appels. Ils ont rejoint le SAMU pour passer des heures à leurs postes, répondant au téléphone et collectant les données selon des fiches mises à leur disposition afin de permettre aux médecins de trier les cas nécessitant un dépistage. Le téléphone n'arrête pas de sonner, ce sont des dizaines d'appels qui entrent en une heure. En une heure et demie, l'une des bénévoles en avait reçu une trentaine, dix appels sérieux, vingt émis par des personnes qui plaisantaient !

« Neuf cents appels téléphoniques en une journée suite à l'annonce du premier cas. Le 190 a été saturé en deux jours, mais 99% de ces appels étaient des demandes d'informations. Les gens n'ont pas pu joindre le SAMU le jour de l'attentat terroriste commis à côté de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique (aux Berges du Lac le 06 mars 2020, NDLR) et nous en avons entendu parler par le biais de la Garde civile. Depuis, Tunisie Telecom a renforcé notre capacité. Elle a été multipliée par 10 en regroupant 60 lignes. Nous n'avons cessé d'accroître la capacité de réception. Malgré cela, le SAMU reste

saturé. Lundi dernier, nous avons reçu 20000 appels et depuis dimanche, nous avons fait dévier le 190 sur un Call Center », précise Docteur Mounir Daghfous, chef de service au SAMU. Dans une autre salle, des médecins font le tri des informations collectées et prennent les décisions. Une fois les « Kits » de dépistage reçus, ils sortiront faire les prélèvements sur les cas suspects. Peu avant midi, plus de 10 prélèvements ont été décidés.

« C'est un véritable tsunami, nous effectuons les prélèvements tout en continuant à gérer les cas d'urgence car nous assurons la première réponse médicale en tant que SAMU. Au niveau 1, nous opérons 50 à 70, voire 80 sorties par jour, » explique encore Dr Daghfous.

« Avec le cas qui s'est déclaré sans source de contagion précise, le SAMU continuera-t-il à ne dépister que les personnes ayant voyagé ou ayant été en contact avec une personne contaminée? » lui avons-nous demandé et il répond que « c'est le rôle de la commission nationale permanente pour le suivi et la lutte contre la propagation du coronavirus de déterminer les critères de dépistage. Nous obéissons à ses recommandations ».



Un staff médical mobilisé et déterminé à venir en aide à la population face à la propagation du Covid-19

Le matériel arrive dans des cartons, des médecins le dispatchent et constituent les kits contenant la blouse, les gants, le masque, les couvre-chaussures, les couvre-chefs, le tube de prélèvement.

Les prélèvements

Il est midi, les kits sont prêts et les équipes grimpent dans les ambulances qui quittent une à une l'enceinte du SAMU. Dans celle qui nous mène, il y a deux femmes médecins, Dr Wafa Limam du SAMU et Dr Maha Maâmer, médecin de travail et ancienne urgentiste qui a rejoint le SAMU en tant que bénévole pour renforcer l'équipe en ces jours de crise. L'ambulancier quant à lui, vient en renfort du Centre de médecine intermédiaire de la Manouba.

L'ambulance, qui ne porte pourtant pas l'inscription du SAMU mais celle du Centre, s'arrête devant la maison du premier cas et aussitôt, la voisine d'en face ouvre sa porte et, curieuse et craintive à la fois, restera au pas de sa porte tout le temps que durera le prélèvement. Un homme qui passe au volant de sa voiture s'arrête en pleine chaussée et ne bouge plus, épiait les moindres gestes du médecin qui, dans l'ambulance, enfila l'équipement de protection. Les gens ont peur, ils épient et observent... Cette peur se lit sur leurs visages au passage même de l'ambulance qui roule, ils la suivent du regard, craignant qu'elle ne s'arrête, juste à côté, devant la maison du voisin.

Dans une autre zone, le gardien d'un immeuble bloque le passage aux deux médecins, leur demandant où elles allaient. Une femme qui passe demande à l'ambulancier : « Il y a le Corona ? (Famma Courouna ?) ».

Quatre prélèvements ont été effectués lors de cette sortie, pourtant le tour avait duré trois heures, dans des rues presque désertes et en restant dans un seul des gouvernorats du Grand Tunis. A chaque fois, il fallait trouver la maison, enfiler l'équipement de protection, entrer et effectuer le prélèvement, mais aussi, répondre aux questions du malade lui-même et de son entourage. Les deux médecins se montrent patientes et rassurantes. Elles savent elles-mêmes qu'elles travaillent dans le risque de la contamination et tout en respectant la procédure de protection, elles ne reculent point devant l'appel du devoir.

Il était déjà 15h30 quand l'ambulance arrive à l'hôpital Charles Nicolle pour y déposer les prélèvements. Dix minutes après, on était au SAMU, mais avant d'entrer dans le bâtiment, il fallait passer par le processus de décontamination... Les deux médecins rejoignent immédiatement leurs collègues. La journée touche à sa fin, pourtant le SAMU grouille encore de monde qui n'arrête pas de s'activer.

Le 190, la mauvaise plaisanterie et le manque d'information

« Hier, une personne a mis trente minutes pour pouvoir nous joindre pour nous informer que son ami a fait un arrêt cardiaque. Quand elle a réussi à nous joindre, il était trop tard ! » témoigne Mohamed, qui vient de finir son internat et qui, en attendant de passer le concours de résidanat travaille dans un centre d'appels et s'est porté volontaire pour répondre aux appels téléphoniques au SAMU. Il regrette cette mort due à un encombrement souvent injustifié. Mohamed, Hanen, Myriam, tous les trois bénévoles, soulignent le même fait : « Nous recevons énormément de coups de fils émis par des enfants qui jouent, par des plaisantins qui nous sortent des « Je cherche l'âme sœur, je veux faire connaissance, j'ai de la fièvre à mon gros orteil... ». Beaucoup de gens les appellent aussi en paniquant pour une bronchite et d'autres pour demander si leurs rendez-vous médicaux avec les hôpitaux sont maintenus. Mais il y a aussi ceux qui appellent le 190 pour « venir imposer la quarantaine à une personne qui ne la respectait pas », pire encore quand il faut « rattraper une personne devant être en confinement préventif et qui se balade dans la rue ». Il y a même ceux qui ont appelé pour se plaindre des coupures d'eau... »

En ces temps où le Covid-19 court, les regards sont braqués sur le SAMU. On le blâme pour les tests non effectués alors qu'il obéit aux critères de la commission, on le bombarde de coups de fils car on a peur ou on s'ennuie. Mais peut-être devrions-nous surtout être conscients du travail qu'il accomplit dans une période où chacun est censé être terré chez soi et où les médecins du SAMU parcourent les rues et des bénévoles passent de longues heures à répondre au téléphone... ■



Entreprises économiques et Covid-19

Quand la continuité de l'activité devient un casse-tête

Par Samy Chambeh

L'incertitude montante relative au risque sanitaire et les exigences du confinement devenu quasi général jusqu'au 4 avril prochain peuvent perturber gravement le fonctionnement normal de nombre de firmes – particulièrement les PME - TPE – qui voient ainsi la poursuite de leur activité menacée dans ces conditions assez compliquées.

“ Il ne faut pas perdre de vue que même une interruption de courte durée de l'activité de l'entreprise économique peut engendrer de fâcheuses conséquences qui compromettraient son positionnement sur le marché. ”

D'une crise à l'autre. Après le contexte assez difficile qui a prévalu tout au long de ces neuf dernières années qui a engendré tant de difficultés, les entreprises économiques se trouvent aujourd'hui confrontées à un nouveau problème dénommé Covid-19, cette pandémie du coronavirus qui fait peser des menaces de toutes sortes, dépassant de loin les dégâts du choc révolutionnaire.

Avec l'annonce des mesures de confinement sanitaire pratiquement général sauf cas exceptionnels, la poursuite de l'activité des entreprises devient un enjeu de taille pour garantir leur pérennité, dans cet environnement assez paralysant.

Pour atteindre cet objectif stratégique, il y a lieu de gérer toute une approche intégrée et spécifique consignée dans ce qui est communément appelé le Plan de continuité de l'activité (PCA).

D'abord, pourquoi parler de PCA ?

Parce que les risques de propagation de la contagion due à ce virus dévastateur peuvent compromettre la poursuite de l'activité de toute entreprise économique.

Déjà que le confinement quasiment intégral et général de la population et notamment de celle active (dans une grande proportion) avec ce qui s'ensuit comme la limitation des déplacements, la réduction du temps du travail, les risques de contamination, etc, expose l'entreprise à des risques graves qui pourraient mettre en jeu son existence même.

Ainsi, le PCA ou plan de continuité de l'activité s'avère inévitable pour apporter la réponse qui convient pour assurer un redémarrage rapide de l'activité, surtout que le Covid-19 peut avoir des retombées désastreuses aux plans humain, économique et financier ou d'image.

De quoi s'agit-il exactement ?

Dans ce contexte embrouillé, l'entreprise se doit de se couvrir contre cette menace rampante. La mise en œuvre du PCA vise principalement à réduire autant que faire se peut l'impact de ce sinistre ravageur qu'est le coronavirus.

Face à ce facteur déstabilisant, le plan de continuité de l'activité est de nature à renforcer la solidité de la firme de manière à assurer ses engagements envers les tiers et à limiter les pertes (ou



le manque à gagner) potentielles durant la crise. Portant sur un ensemble de mesures visant à assurer, d'abord « de façon temporaire d'après un mode dégradé », des fonctions essentielles de l'entreprise, puis la reprise des activités, le PCA résume en fait la stratégie adoptée par l'entreprise économique pour contrer cette menace. En pratique, il s'agit d'organiser la réaction nécessaire pour garantir le maintien de l'activité même à un rythme modéré et d'assurer un fonctionnement adapté dès la sortie de crise.

Il ne faut pas perdre de vue que même une interruption de courte durée de l'activité de l'entreprise économique peut engendrer de fâcheuses conséquences qui compromettraient son positionnement sur le marché.

Le PCA est donc une sorte de planche de salut, un plan de secours qui devrait, notamment, maintenir la disponibilité des activités essentielles, assurer la réponse aux besoins prioritaires, tout en garantissant la préservation du patrimoine applicatif et informationnel. Il demeure essentiel pour contenir les effets de la menace.

Après avoir estimé les retombées potentielles du ou des risques sur l'activité, le PCA établit des solutions informatiques, techniques, de ressources humaines et logistiques dans le cadre de la gestion de crise, tout en délimitant les procédures et en précisant les moyens à mettre en pratique.

Pour ce faire, une cellule de crise est instituée pour veiller à la mise en œuvre (dans l'espace et dans le temps) et au suivi de ces solutions et recommandations initiées, tout en assurant la coordination des départements concernés, avec une communication adaptée (com de crise). Une place de choix doit être réservée, toutefois, aux contraintes contractuelles ou réglementaires, aux scénarii essentiels,

“
**Avec l'annonce
des mesures
de confinement
sanitaire
pratiquement
général sauf cas
exceptionnels,
la poursuite de
l'activité des
entreprises devient
un enjeu de taille
pour garantir leur
pérennité, dans
cet environnement
assez paralysant.**”

au délai limite de reprise de l'activité, aux produits ou services majeurs à commercialiser, etc. Il faudra également tenir compte de la disponibilité effective des ressources tant matérielles et logistiques que personnelles.

Une fois le PCA arrêté, il faudra en vérifier le degré d'efficacité par une phase de test (évaluation), sans oublier la nécessaire mobilisation des équipes au sein de l'entreprise économique pour dépasser sans encombre ou avec le moins de dégâts possibles cette phase critique.

Ainsi faisant, l'organisation de la firme sera mieux aguerrie face à de tels risques et menaces et sa résilience s'en trouvera fortement améliorée.

PCA ou PUPA ?

Dans certains pays, on ne parle plus de PCA, Plan de continuation de l'activité, mais plutôt de PUPA ou Plan d'urgence et de poursuite de l'activité. Pourquoi? Est-ce parce que le PCA est un concept dépassé ?

A vrai dire, nombre d'experts n'hésitent pas à souligner que le PUPA répond, du moins de par son appellation, à deux objectifs clairement identifiés, à savoir gérer l'urgence et poursuivre l'activité, même si dans le fond, il a une définition assez identique.

Dans le PUPA, l'accent est davantage souligné sur un meilleur traitement et appréciation des risques pour atténuer les pertes potentielles de l'entreprise suite à la survenance de la menace ou du sinistre.

Le Chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, a annoncé tard dans la soirée entre samedi et dimanche derniers dans un podcast télévisé, toute une batterie de mesures de soutien dans le cadre d'un programme estimé à plus de 2.500 millions de dinars en faveur des franges fragilisées (personnes de condition modeste et à besoins spécifiques) et des entreprises économiques. Objectif : atténuer l'impact de la menace de la pandémie du Coronavirus sur leur activité, outre la consolidation du stock stratégique national en médicaments, produits alimentaires de base et carburants.

Ces facilités relatives particulièrement à des reports de paiement d'engagement, fiscaux, douaniers, de sécurité sociale ou de tombées bancaires, ainsi que le décrétement de lignes de soutien, sont de nature à faire profiter la trésorerie de nombre de firmes, notamment les PME – TPE ou les entreprises en difficulté économique, d'une bouffée d'oxygène de manière à pouvoir leur permettre de sauvegarder leur postes d'emploi et d'assurer leur pérennité.

Alors, PCA ou PUPA ?

Etant donné leur caractère anticipatif, face à toute dégradation possible des conditions en présence, de tels plans restent essentiels pour gérer l'urgence et assurer la poursuite ou la continuité de l'activité de toute entreprise économique, en boostant notamment sa capacité de prévention et de réaction. Ils constituent également un complément idoine pour accentuer la portée et l'efficacité des mesures gouvernementales de soutien annoncées. ■



La conjoncture économique revisitée

Par Mohamed Ben Naceur

En plus de la stagnation de l'activité économique, de l'augmentation de la dette, du taux de chômage, le Covid-19 vient rendre la situation encore plus complexe avec le confinement total du pays. En effet, l'économie tunisienne ne cesse de cumuler des faiblesses devenues structurelles auxquelles s'ajoute un terrible choc conjoncturel. Depuis des années, la Tunisie se trouve paralysée par un climat d'incertitude sans précédent caractérisé par de fortes tensions politiques, économiques et sociales.

En Tunisie, la situation budgétaire déjà très complexe en temps normal est devenue encore plus difficile avec le Covid-19. En effet, le confinement total du pays ne sera pas sans conséquence sur l'économie tunisienne en général et sur l'état des finances publiques en particulier.

L'heure est grave, la situation budgétaire semble déraiper. Les caisses sont vides et la croissance est faible. Les finances publiques sont au rouge et le pays manque cruellement de recettes. En conséquence, la Banque centrale a baissé ses taux de 100 points de base mais elle aurait dû les baisser davantage, avant que la situation ne la contraigne d'imprimer de l'argent.

Cependant, et ce qui est très curieux, ce sont les mesures proposées par le gouvernement. Il est vrai que les deux têtes de l'Exécutif manquent d'expérience et ceci devient alarmant dès lors qu'il s'agit de gérer une crise de cette

ampleur. En effet, il importe de mesurer les risques de tensions auxquels nous restons exposés, les problèmes épidémiologiques et les difficultés sociales que cela induit, ainsi que les obstacles nouveaux auxquels peuvent se heurter les entreprises dans leur activité. En tout état de cause et même si la situation devient de plus en plus complexe, les conditions économiques et financières actuelles appellent à des mesures courageuses dans la mesure où le rafistolage ne devrait plus avoir lieu surtout que la conjoncture actuelle ne permet pas de perdre du temps.

Une conjoncture morose

Les dernières statistiques disponibles affichent un ralentissement de la croissance du PIB de 2,7% en 2018 à 1% en 2019, en relation avec le recul de la valeur ajoutée industrielle, et ce, malgré la bonne récolte agricole et la reprise du tourisme. En effet, phénomène nouveau, la valeur ajoutée des industries manufacturières a connu une baisse qui a touché le secteur THC (-3%), les IME (-1,5%) ainsi que les industries diverses (-1,3%). Cette contraction est en lien avec le recul de la demande étrangère. De même, les industries non manufacturières (énergie, mines et BTP) continuent à régresser (-1,8%) comme ce fut le cas depuis la crise minière et pétrolière.

S'agissant des services, le recul des transports publics a annulé les gains apportés par le tourisme. De ce fait, le taux de croissance des services marchands n'a été que de 2,2% contre 3,2% en 2018 et 4,7% en 2017. Cette décélération des services est paradoxale pour une bonne saison touristique. Elle est, également inquiétante car elle provient d'un secteur clé, le transport (-2,4%), qui



سيف
SAIPH

Acteur de santé de 1er plan en Tunisie et en Afrique

depuis 1992

. Promotion SAIPH :

62, Avenue du lac Nord - Les jardins du Lac
Lac 2 - 1053 Tunis - TUNISIA
Tél: +216 71 196 126 - Fax: +216 71 196 125

. Usines SAIPH :

Bourabiâa Km 24 Route de Zaghouan - BP 61
1145 Mohamadia - Tunisie
Tél : (+216) 79 397 020 - Fax : (+216) 79 397 020

www.saiph.com.tn





peut ralentir toute l'économie, surtout avec l'épidémie du Covid-19. Après la croissance négative du BTP, celle des transports est une première dans les annales de la croissance économique de la Tunisie. Sans doute, la faiblesse de l'investissement serait le principal frein à la croissance économique.

Sur le registre de l'inflation, le taux d'inflation a atteint 5,8% en janvier, poursuivant son repli par rapport à la moyenne de l'année 2019 qui était établie à 6,7% après 7,3% en 2018. Ainsi, le ralentissement de l'inflation est le résultat de la stabilité, voire de l'appréciation du taux de change ayant ralenti l'évolution des prix à l'importation qui ont même diminué au début de l'année 2020. Il est aussi la conséquence du durcissement des conditions monétaires par la BCT qui ont limité les crédits à l'économie (+3,6% en 2019) et freiné la demande. En effet, les crédits à la consommation ont beaucoup ralenti et n'ont progressé que de 1,9% à fin 2019 contre 10,3% en 2018 et les crédits immobiliers ont poursuivi la même tendance, diminuant de 6,5% à 1,9%. Les crédits aux professionnels ont également subi le durcissement monétaire, passant d'une progression de 10,2% en 2018 à 4,7% seulement en 2019.

La BCT a entamé une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base et il est souhaitable qu'elle les baisse davantage dans une conjoncture plus que morose.

Le commerce extérieur

Les statistiques du commerce extérieur montrent que les importations nettes d'hydrocarbures (7,8 milliards TND) ont alourdi le déficit commercial qui a atteint 19,4 milliards TND en 2019, un niveau toujours insoutenable. La gravité de la situation provient aussi du fait que les exportations en volume baissent de 5% et ont touché quasiment tous les secteurs.

Cette tendance s'est poursuivie durant les deux premiers mois de l'année en cours avec une baisse des exportations de THC, des IME. Heureusement qu'une reprise est enregistrée au niveau des IAA grâce à l'huile d'olive et au secteur des phosphates. Cependant, la baisse des importations est encore plus marquée dans les IME et THC, ce qui annonce un ralentissement d'activité. Bien entendu, ceci est en lien avec le ralentissement de la demande étrangère et plus particulièrement la demande européenne.

La situation de la balance des paiements s'est améliorée

La situation de la balance des paiements a connu une légère amélioration en 2019 malgré le déficit commercial et ce, grâce aux recettes touristiques et aux revenus provenant des travailleurs à l'étranger. De ce fait, le déficit courant est revenu à 1 chiffre, passant de 11,1% du PIB en 2018 à 8,8% en 2019. Il est ainsi revenu au niveau des années 2012-2016 où l'aggravation du déficit était due essentiellement aux secteurs minier et pétrolier.

Cependant, le besoin en devises lié à ce déficit demeure élevé et il va falloir y répondre par des emprunts extérieurs, ce qui devrait contribuer à accroître le stock de réserves de change.

S'agissant de 2020, il est difficile de mobiliser autant de ressources en devises, mais deux marges de manœuvre existent : la première provient du stock de réserves accumulées qui peut servir en cas de besoin mais avec beaucoup de précaution. La seconde marge provient de l'appréciation du dinar enregistrée jusqu'à janvier 2020, de l'ordre de 8% par rapport à janvier 2019, et qui peut être annulée progressivement par une légère baisse du dinar si la demande de devises l'exige.

Le besoin en devises en 2020 dépend beaucoup de facteurs exogènes dont le prix international de pétrole, actuellement à la baisse (Corona), de l'entrée en production du nouveau gisement de Nawara ainsi que de la reprise du secteur des phosphates et dérivés. Le besoin en devises lié aux facteurs endogènes, suite à la reprise espérée des investissements et de la croissance du PIB, peut être satisfait par des apports d'investissements directs étrangers ou des financements de projets.

Un budget de l'Etat toujours sous pression

Le déficit budgétaire a pu être maintenu à 3,5% du PIB en 2019, contre 4,9% en 2018, malgré les augmentations des salaires des fonctionnaires qui a été compensée par une compression des dépenses de gestion et d'investissement. La loi de Finances de 2020 prévoit la poursuite de cette tendance avec un déficit budgétaire de 3% du PIB seulement.

Ce redressement risque de ne pas tenir très longtemps dans la mesure où la nouvelle épidémie Covid-19 vient bousculer tous les ordres de grandeur. Les recettes seront forcément révisées à la baisse alors que les dépenses peuvent facilement augmenter avec les mesures sociales proposées par le gouvernement.

A ces difficultés s'ajoutent les problèmes liés aux entreprises publiques et à la sécurité sociale, dont les engagements sont garantis par l'Etat. La situation financière de la sécurité sociale ne s'est toujours pas améliorée malgré les récents prélèvements et le report de l'âge de départ à la retraite. De plus, la situation des entreprises publiques s'aggrave de jour en jour suite au manque d'investissement et à l'absence de réformes.

Au final, les données statistiques disponibles montrent un aspect inquiétant dans le recul de l'activité industrielle et l'absence de croissance du PIB. Le Covid-19 pourrait amplifier les difficultés avec le recul des exportations en relation avec la contraction économique mondiale. Si la situation persistait, la Tunisie ne serait pas à l'abri de tensions sociales très graves. ■

Individuelle Scolaire

★ **L'individuelle scolaire**
assure vos enfants de 3 ans
jusqu'à la fin de leurs études supérieures

Une protection à la maison, à l'école
ou lors de leurs activités extra-scolaires



Suivez l'histoire de **Chedi**
et participez à notre jeu sur facebook



Pro-activité et solidarité

L'antidote économique du coronavirus

Par Alaya Becheikh

La guerre contre le coronavirus est une vraie course contre la montre. Ce n'est pas une sinécure. Endiguer les retombées socioéconomiques de cette crise sanitaire sans précédent, s'ajoutant à la mollesse héritée de l'activité économique nationale, appelle indubitablement pro-activité et solidarité.

L'élan de solidarité dont ont, jusque-là, fait montre les Tunisiens, ainsi que la palette de mesures décrétées récemment par le gouvernement sont fortement encourageants et doivent inciter à l'optimisme.

“

L'Etat se doit de s'engager à exercer son rôle de soutien aux entreprises et à tous les citoyens en ces temps extraordinairement difficiles. La réalité, cependant, est que les ressources publiques sont déjà sous pression et que les besoins de santé et de l'économie sont réellement énormes.

”

La persévérance dans cette voie semble être la potion « magique » pour faire en sorte que les effets fort déstabilisants de la pandémie ne puissent faire boule de neige, voire se neutraliser.

Le rôle de l'Etat est capital dans les phases de crise. C'est ce qu'a essayé de faire le gouvernement depuis l'éruption de l'épidémie. Aux plans économique et social, le paquet des mesures exceptionnelles de sauvetage en faveur des entreprises et des ménages décrétées par la Banque centrale et le gouvernement sont favorablement accueillies, attestant par-là du sens de responsabilité des pouvoirs publics.

Entre le desserrement de la politique monétaire par la réduction de 100 points de base du taux directeur de la BCT, la revue des conditions d'octroi et de remboursement des crédits bancaires en principal et intérêt, la création de lignes budgétaires pour le chômage technique, la restructuration des entreprises en difficulté et la facilitation de l'accès des entreprises au financement, le rééchelonnement des créances fiscales et sociales sur les entreprises, la réduction de paiement du

crédit de TVA, l'autorisation de réévaluation par les entreprises de leurs actifs immeubles bâtis et non bâtis... les autorités publiques ont fait le nécessaire si l'on songe aux capacités disponibles et moyens à l'œuvre.

En effet, les marges de manœuvre limitées au double plan budgétaire et monétaire empêchent l'Etat de mettre en place un programme de relance économique en bonne et due forme, lequel programme doit normalement prévoir des investissements publics exceptionnels, des mesures d'appui aux secteurs sinistrés par la crise, des mesures d'appui à la trésorerie des entreprises nationales et surtout exportatrices, et des actions en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat des populations démunies.

Selon l'approche positive, l'Etat tunisien semble lâcher du lest.

L'effort proactif de l'Etat a été bien accompagné par un élan de solidarité appréciable, dont ont fait preuve toutes les parties prenantes.

Citoyens, grands groupes industriels, syndicat, députés, personnalités publiques, artistes, sportifs n'ont pas tardé à apporter leur aide à l'Etat,

DIRASSATY

BOURSE D'ÉTUDES



JE PRÉVOIS... J'ANTICIPE.

Le contrat **DIRASSATY** vous permet de constituer une épargne sécurisée servie sous forme de bourse d'étude ou de capital, en vue d'assurer à votre enfant le financement de ses études ou de ses projets futurs à l'âge que vous aurez choisi à la souscription. Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn





Pour sauver le tissu économique, l'élan de solidarité se doit d'être global et équitablement partagé

moyennant le fonds de lutte contre le coronavirus. Des hôteliers privés ont réservé leurs unités pour accueillir le staff médical et paramédical. Des associations sont mobilisées dans les campagnes de prévention et de sensibilisation contre le coronavirus en appui au ministère de la Santé, etc. Toutes ces mesures d'urgence et campagnes de solidarité sont mieux à même de contrer les risques sérieux que la crise du coronavirus fait peser sur la santé et l'économie du pays.

Continuer à agir au pas de course

L'Etat se doit de s'engager à exercer son rôle de soutien aux entreprises et à tous les citoyens en ces temps extraordinairement difficiles. La réalité, cependant, est que les ressources publiques sont déjà sous pression et que les besoins de santé et de l'économie sont réellement énormes. La mobilisation des financements extérieurs devient également un enjeu majeur au vu des difficultés auxquelles font actuellement face tous les pays du monde, les marchés de capitaux et même les institutions multilatérales à vocation de développement.

Sur cette base, la persévérance dans l'élan de solidarité collectif est une nécessité impérieuse. Parce que si l'Etat doit faire tout ce qui est nécessaire dans le cadre de son mandat, il ne peut tout faire. Tout le monde doit « donner et recevoir » en même temps.

L'élan de solidarité se doit, en fait, d'être global et « équitablement » partagé.

Les philanthropes tunisiens sans exception sont vivement appelés à être à la rescousse du budget de l'Etat et des personnes nécessiteuses.

Les chefs d'entreprises, surtout les moins sinistrés, devraient s'efforcer de payer leurs salariés durant la période de confinement, mais surtout de « retenir » le plus possible leur main-d'œuvre et limiter le recours aux procédures de chômage technique.

Le souci d'éthique devrait animer le comportement des entreprises en cette période de crise. Les grandes entreprises, en premier lieu, sont en effet tenues d'être à la « hauteur » des efforts déployés

par l'Etat en faveur du tissu entrepreneurial et de s'inscrire dans une véritable logique de responsabilité sociétale, faisant preuve d'attachement à la « cause » nationale.

En même temps, l'effort attendu des entreprises devrait être soutenu par une attitude « solidaire » de la part de la Centrale syndicale. Le report d'une année des négociations sociales prévues initialement pour la fin du mois entre le secteur privé et l'UGTT est réellement de mise. Une telle attitude ne pourrait que consolider la confiance entre les partenaires sociaux et ouvrir une nouvelle page dans le processus de construction du dialogue social.

Les mesures économiques et sociales récemment annoncées par le gouvernement devraient être rapidement activées et mises en œuvre pour que les entreprises plus particulièrement, puissent bénéficier de conditions avantageuses de financement et d'appui à la trésorerie, leur permettant d'absorber l'impact de la crise.

Une re-priorisation des dépenses publiques s'impose outre mesure. En cette phase extrêmement délicate, les crédits budgétaires initialement mentionnés dans la loi de Finances 2020 doivent être réorientés en priorité vers les dépenses de santé et les interventions d'appui aux entreprises et à l'économie du pays. Plus que jamais, il va falloir explorer toutes les options et éventualités institutionnelles et juridiques pour soutenir l'économie face à ce choc d'ampleur inédite.

A cet égard, l'Assemblée des représentants du peuple doit faire preuve davantage de souplesse dans l'examen, aux fins d'approbation, des projets de réforme soumis par le pouvoir exécutif. Il ne doit pas y avoir place à « l'opposition ». Seule l'unité nationale est salvatrice !

Il importe de jeter son dévolu sur la flexibilité et la mobilisation collective pour réussir la gestion de la crise.

En ces temps difficiles, on peut craindre le pire comme on peut espérer le meilleur. « Etre plus proactif et se porter toujours solidaire », telle est la clé de voûte pour réduire l'impact du coronavirus et sauver les Tunisiens et l'économie du pays. ■

“ Les mesures économiques et sociales récemment annoncées par le gouvernement devraient être rapidement activées et mises en œuvre pour que les entreprises plus particulièrement, puissent bénéficier de conditions avantageuses de financement et d'appui à la trésorerie, leur permettant d'absorber l'impact de la crise. ”

Engagés pour l'entrepreneuriat avec l'offre Startup de la BIAT



La BIAT étoffe son offre de produits et services afin de s'adapter aux exigences du marché et d'accompagner le développement économique. Elle lance son offre destinée aux startups avec un pack exclusif regroupant un ensemble de services qui facilitent la gestion courante de leur activité et à des conditions tarifaires avantageuses.

La nouvelle offre Startup constitue le couronnement d'une stratégie que la BIAT a mis en place pour soutenir les entrepreneurs à tous les stades de leurs projets notamment à travers des actions citoyennes et engagées.

BIAT



Langue pour le discours politique? **Diglossie au sommet de l'Etat**

Par Hatem Bourial

Les récents discours des deux têtes de l'Exécutif ont confirmé que la langue employée par les politiques avait une importance cruciale.

Alors que le Chef du gouvernement a choisi de s'exprimer dans une langue compréhensible et proche du dialecte tunisien, le président de la République a préféré pour la énième fois, un parler hermétique ancré dans une tradition savante.

La réception des dernières allocutions de ces deux hauts responsables a été diamétralement opposée. Entre proximité assumée et communication stéréotypée, l'opinion publique a vite fait de trancher.

Dans quelle langue s'expriment les personnalités politiques tunisiennes? La question est récurrente et pose la problématique de la diglossie en Tunisie. Ce terme indique la coexistence dans un même pays de deux états d'une même langue, l'un savant et l'autre populaire. Ainsi, les Tunisiens ont-ils pour langue mater-

nelle le dialecte du pays que certains considèrent comme une langue à part entière. Les Tunisiens ont aussi pour langue officielle l'arabe tel qu'il est enseigné dans les écoles et les universités, avec toutes les nuances et la complexité d'une longue tradition historique.

Les illettrés face à l'orthodoxie linguistique

Avec d'une part, une langue usuelle et d'autre part, une langue savante, les Tunisiens baignent dans la diglossie dès leur plus jeune âge. Techniquement, leur premier cours d'arabe entame l'enseignement d'une langue qu'ils ne parleront pas usuellement, mais qui les accompagnera tout au long de leur cursus et leur servira d'outil de communication formelle. Dans notre pays, la situation linguistique est enrichie par un bilinguisme francophone et aussi par une vaste ouverture sur plusieurs langues de tous les continents. Tous ces facteurs aboutissent à une situation générale où les langues s'enchevêtrent et se chevauchent. Il n'est pas rare d'entendre des locuteurs passer d'une langue à l'autre dans une même phrase comme



il est fréquent d'être confronté à des personnes analphabètes qui ne connaissent que leur patois. Longtemps, la radio tunisienne a diffusé des bulletins d'information en langue tunisienne. De même, cette dialectique entre langue tunisienne et langue arabe a connu des développements sur plusieurs terrains. Le théâtre s'est par exemple surtout exprimé en langue arabe jusqu'au début des années 1980. C'est à ce moment que de nouvelles tendances portées par une langue plus proche du public que le classique se sont imposées. On peut songer à l'écart qui existe entre le théâtre d'un Ezzeddine Madani et d'un Mohamed Driss pour mesurer la distance qui sépare les deux traditions. De nos jours, le théâtre classique a perdu beaucoup de terrain, emportant avec lui la langue qui le structurait. On se souvient aussi dans le monde littéraire des polémiques inépuisables entre les tenants de ces deux traditions, entre par exemple l'iconoclaste Béchir Khraïef qui introduisit dans la bouche de ses personnages des tirades en dialecte tunisien, et Mohamed Yaâlaoui qui, au nom de l'orthodoxie linguistique, récusait cette démarche.

De fait, c'est la langue dite dialectale qui, aujourd'hui, semble avoir le vent en poupe. Devenu le langage des médias, de la publicité et de plusieurs expressions artistiques, le tunisien est perçu comme une langue vivante, apte à tous les emprunts et pleinement dynamique. Tout en étant aussi dans une courbe ascendante, la langue arabe

“
C'est la langue dite dialectale qui, aujourd'hui, semble avoir le vent en poupe. Devenu le langage des médias, de la publicité et de plusieurs expressions artistiques, le tunisien est perçu comme une langue vivante, apte à tous les emprunts et pleinement dynamique.
”

reste confinée dans des niveaux de communication différents. Langue officielle de l'administration, elle est riche de plusieurs niveaux qui vont du classique le plus pur à la langue standard qui est celle des médias panarabes. Tel qu'il s'écrit, l'arabe n'est ni la langue du cinéma ni celle des débats télévisés, mais bien la langue-étalon, la référence qui se déploie dans les textes sacrés, la poésie ou encore une littérature qui tend à s'émanciper des carcans de la convention.

Entre élans populistes et devoir de lisibilité

Cet arrière-plan que nous avons sommairement présenté rend la communication politique très ambivalente. En effet, les personnalités politiques tunisiennes peuvent s'exprimer dans une langue comme dans l'autre. Plus précisément, les approches sont nombreuses et divergentes car les uns considèrent le parler tunisien comme une langue à part entière alors que d'autres opposent un refus total à ce point de vue. Ainsi, certains politiques mettent un point d'honneur à ne jamais s'exprimer publiquement en dialectal. D'autres alternent en fonction des situations, tout en essayant de vulgariser au maximum. Dans tous les cas de figure, il est rare, très rare, qu'un dirigeant s'exprime dans un arabe parfaitement prononcé, voyelles et tournures classiques à l'appui. Procéder de la sorte reviendrait à s'exprimer de manière ampoulée et anachronique, un peu comme si un élu européen s'exprimait en latin.

Les derniers discours officiels nous ont placés de plain-pied dans cette problématique linguistique, toujours présente dans les débats d'idées de ces dernières décennies. Quelques remarques doivent être faites à ce propos. En premier lieu, le contexte actuel a vu en Tunisie, la montée en puissance de partis et sensibilités proches du nationalisme arabe et de l'islamisme politique. Ces tendances - au-delà de leur contentieux névrotique avec la langue française - récusent l'usage dans la communication politique de la langue «dite tunisienne», pour employer leur jargon. En second lieu, notre contexte est celui d'une crise majeure, menaçante et diffuse. Ceci a des répercussions sur le devoir de lisibilité du discours politique. Plus que jamais en Tunisie, la communication gouvernants/gouvernés se doit d'être limpide, absolument compréhensible. Enfin, en troisième lieu, tout le monde s'accorde à constater que l'école tunisienne passe par une crise profonde et que les apprentissages linguistiques ne sont plus ce qu'ils furent dans un passé proche.

Tous ces facteurs font que la majorité des politiciens choisissent la langue de proximité pour s'exprimer. D'ailleurs, nous avons souvent vu, dans des élans populistes évidents, des politiques s'exprimer dans un langage argotique et relâché. Certaines interventions de députés de nos assemblées successives, avaient les contours d'échanges verbaux au café du commerce. D'autre part, l'accent dit «beldi», celui des villes côtières du Nord,



En s'adressant au peuple dans son langage, Bourguiba avait des modes d'expression qui ont été une matrice pour toute une génération



Les discours de BCE ont toujours mis en valeur l'identité nationale et la langue tunisienne

a été fortement ébranlé par la montée d'autres accents ou patois, représentatifs d'autres régions du pays. Dans cette tour de Babel à l'échelle de notre Tunisie, la manière de prendre la parole revenait souvent à vous situer géographiquement et politiquement comme représentant les régions périphériques et marginalisées. Certains politiciens ont d'ailleurs beaucoup joué sur ces nuances de langue et d'accents pour établir leur notoriété de tribuns populistes.

De Bourguiba à BCE : une question de style et de langue

De plus, il existe un poids lié au passé. Comment se sont exprimées les élites tunisiennes depuis l'indépendance? A ce titre, les modes d'expression de Habib Bourguiba ont été une matrice pour toute une génération. Jouant pleinement son rôle de leader, Bourguiba, dont l'arabe littéraire était proche de la perfection, préférera s'adresser au peuple dans son langage. Au nom du contact direct et aussi d'une tension vers une nation tunisienne en construction, Bourguiba surjouera son rapport au dialecte dont il maîtrisait les arcanes. Simultanément, ses ministres employaient un langage plus standardisé, à l'image de Hédi Nouira ou surtout de Mohamed Mzali qui se voyait en champion de la langue arabe, dans le paysage politique de son époque qui, soit dit en passant, était dominé par le bilinguisme français-arabe. Une génération plus tard, alors que la langue française avait beaucoup régressé, les discours de Ben Ali seront débités sur le mode technocra-

“

Les personnalités politiques tunisiennes peuvent s'exprimer dans une langue comme dans l'autre. Plus précisément, les approches sont nombreuses et divergentes car les uns considèrent le parler tunisien comme une langue à part entière alors que d'autres opposent un refus total à ce point de vue.

”

tique. Soigneusement rédigés, ces discours seront en général porteurs d'annonces et d'initiatives et, en aucune occasion, Ben Ali ne se permettra une digression ou un écart de langage. Collant au texte qu'il lisait, le président déchu s'exprimait dans une langue compréhensible et paramétrée pour susciter l'adhésion à l'homme fort dont la parole se voulait rare et précieuse. Seul le dernier discours de Ben Ali sera lu en langue tunisienne, avec les lendemains que nous connaissons. Quant aux grands commis de l'Etat, ils ne s'exprimaient pour ainsi dire jamais dans les médias audiovisuels, la parole publique étant mobilisée par l'ancien président et aussi son épouse qui multipliera les discours lors des dernières années de cette présidence.

Après la Révolution de 2011, les choses allaient changer dans le sens décrit plus haut. Porté à la présidence, Moncef Marzouki se complaira dans l'image d'un tribun révolutionnaire et emploiera une langue arabe quasiment prophétique dans l'esprit de certains de ses discours. Lui succédant, Béji Caïd Essebsi fera revenir le pendule à l'avantage de la langue tunisienne et de l'identité nationale. L'arrivée de Kaïs Saïed à Carthage instaurera un nouveau phénomène, avec l'emploi d'une langue arabe qui se veut pure et éloquente mais qui, malheureusement, reste distante du commun des citoyens. Associant l'emphase de Marzouki à la rigidité de Ben Ali, le nouveau président tunisien s'exprime dans une langue qui trop souvent reste difficile à saisir, saccadée et trahie par des attitudes trop figées.



www.star.com.tn



سنة تعملو علينا



Kaïs Saïed s'exprime dans une langue qui trop souvent reste difficile à saisir



Malgré beaucoup d'hésitations, Elyes Fakhfakh a réussi à employer une langue accessible, alliant le geste à la parole pour être proche et convaincant

Saïed et Fakhfakh en dos-à-dos linguistique

A vrai dire, cette langue plaît beaucoup à l'électorat de Kaïs Saïed. Il est même envisageable que cette manière de s'exprimer dans une langue arabe proche de celle des tribuns orientaux ait convaincu de nombreux électeurs qui ressentaient dans cette rupture aussi bien un écart avec la langue dominante hier et un rapprochement avec l'arabité. Le débit et le lexique de Saïed ont parfois été comparés avec la verve de Nasser, voire de Gueddafi. Toutefois, ces derniers savaient aussi cultiver la proximité en s'appuyant sur des registres linguistiques plus populaires. Avec Saïed, on perçoit un déni total de la langue maternelle et aussi une posture relativement hautaine qui se soucie peu de l'auditeur non initié. Il est en ce sens légitime de se demander si le président considère que sa fonction lui impose de s'exprimer ainsi, à contre-courant du peuple. Figé dans une attitude hermétique, le président a raté sa dernière sortie médiatique en ne faisant preuve d'aucune empathie alors que la situation le commandait. Distant, parlant selon un débit monotone, ne considérant pas ses potentiels locuteurs, Saïed a de nouveau frustré son auditoire et ancré l'image catastrophique d'une présidence distante, éloignée des soucis immédiats et de la langue populaire des citoyens.

Avec Elyes Fakhfakh, s'exprimant dans les mêmes circonstances, l'effet a été totalement différent. Employant une langue accessible, alliant le geste à la parole, le Chef du gouvernement s'est voulu proche et convaincant. Il y a réussi malgré beaucoup d'hésitations et une éloquence qu'il aura besoin de travailler à l'avenir. De toute évidence, Fakhfakh n'est pas un tribun et ne cherchait ni effets de manches ni postures gauliennes. Il s'est exprimé devant le peuple simplement, comme s'il n'avait aucune ambition politique et se contentait de servir dans des circonstances de force majeure. Au-delà du contenu politique et technique de son discours, il a su utiliser une langue proche, un arabe tunisien comme le parlent les technocrates et les citoyens dans leur vie quotidienne. Sans forcer le trait jusqu'à l'arti-

“ Dans notre pays, la situation linguistique est enrichie par un bilinguisme francophone et aussi par une vaste ouverture sur plusieurs langues de tous les continents. Tous ces facteurs aboutissent à une situation générale où les langues s'enchevêtrent et se chevauchent. ”

fice, le Chef du gouvernement a su passer ce cap au niveau de la forme et nonobstant son retard à l'antenne de plusieurs heures. La langue employée y était pour beaucoup et nous plaçait dans la proximité des urgences du moment.

La boussole linguistique est à la langue populaire

En 48 heures, la diglossie tunisienne s'est déployée au sommet de l'Etat à travers les allocutions des deux têtes de l'Exécutif. Ces deux discours successifs soulignent l'importance de la question linguistique dans la parole publique. Devons-nous privilégier l'usage de la langue arabe ou de la langue tunisienne? Le président de la République a-t-il pu mesurer l'écart qui sépare la réception de son discours par rapport à celui du Chef du gouvernement? Plus largement, le personnel politique parle-t-il une même langue? Rien de moins sûr dans un contexte où la communication de crise a connu des couacs au sommet et où la boussole linguistique s'accommode en silence de positions méprisantes à l'égard de la langue populaire. Dans un environnement démocratique, la langue ne doit pas retrancher les gouvernants dans une tour d'ivoire. Au contraire, loin du despotisme et du culte de la personnalité, les politiques de premier plan ont pour premier devoir celui d'être à l'écoute de leurs électeurs. Enfin, cette diglossie au sommet a souligné jusqu'à la caricature une certaine forme de schizophrénie du discours politique. Visiblement et de manière clairement audible, le président de la République et le Chef du gouvernement ne parlaient pas la même langue et se situaient aux antipodes en termes de posture. Un tel écart aura-t-il demain des traductions et des répercussions politiques dans l'équilibre des pouvoirs? Malgré les circonstances ardues, les différences de style méritent qu'on s'y arrête car ce sont elles aussi qui façonnent notre perception du personnel politique. Aujourd'hui, tout est communication et sans s'égarer dans la représentation en permanence, beaucoup de politiques ne devraient pas oublier cette vérité première. ■

DANS UN MONDE QUI CHANGE, ON PEUT DEVELOPPER SON ENTREPRISE TOUT EN PRESERVANT L'ENVIRONNEMENT



FINANCEMENT VERT POUR LES ENTREPRISES

L'Ubcï soutient la transition écologique et garantit votre efficacité énergétique.

Avec son crédit vert, bénéficiez de :

- Conditions avantageuses
- Accompagnement technique sur mesure

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

**Par Ridha Lahmar**

« L'Arbre ne doit pas cacher la forêt »

La pandémie du coronavirus, qui s'est répandue dans le monde comme une traînée de poudre, n'a pas épargné notre pays et ne manquera pas malheureusement, d'avoir des impacts négatifs et décisifs sur notre économie, à court et moyen termes.

Cette pandémie est en train d'engendrer une crise économique mondiale, peut-être encore plus grave que la crise financière mondiale de 2008-2009, avec des retombées néfastes et profondes sur le tissu entrepreneurial de nos PME fragilisées par dix ans de révolution et sur le tissu familial précaire des classes sociales démunies de ressources financières.

Il y a un impact direct et immédiat sur le tourisme, le transport aérien et maritime, ainsi que sur le bon fonctionnement de plusieurs activités de service comme le commerce et l'administration du fait de l'absentéisme.

Le tissu des 1200 agences de voyage risque de grandes difficultés, notamment à cause des annulations de réservations dans les hôtels mais aussi des pertes sèches avec la suppression de la Omra : 42 vols prévus avec Tunisair (28) et Nouvelair (14), supprimés.

Des acomptes versés aux hôtels vont être perdus, soit 20 millions de dinars.

Les touristes chinois qui venaient passer des vacances en hiver à Tozeur et Djerba ne pourront pas se déplacer cette année : 2000 annulations du 1er janvier au 20 février 2020 sur les 4600 de 2018. Les réservations des touristes européens dans les hôtels tunisiens pour le mois de mai ne sont pas au rendez-vous. Espérons que la haute saison sera sauvée si le Corona régresse sensiblement.

La fermeture de l'espace européen aux visiteurs associée à la fermeture de nos frontières aux voyageurs italiens et autres dispositions comme les restrictions de vols et la mise en quarantaine 14 jours de certains visiteurs étrangers, vont coûter très cher aux compagnies aériennes tunisiennes.

Certes, cette crise comporte de maigres consolations comme la baisse des prix de pétrole sur le marché mondial que nous importons en grandes quantités. Encore faut-il exploiter de façon optimale le recours aux contrats d'achat à terme et pouvoir disposer d'une grande capacité de stockage pour soulager autant que possible notre balance commerciale extérieure et notre budget.

Ce qui constitue un véritable problème, c'est que sous prétexte de confinement anti-contagion et de couvre-feu, un certain nombre de travailleurs font preuve de laxisme, d'absentéisme et de mauvaise volonté au travail, de quoi faire baisser la production et enclencher la récession qui pourrait nous coûter deux points de croissance en 2020.

La lutte quotidienne contre la pandémie à tous les niveaux par tous les acteurs du système de santé et de la société civile de façon solidaire ne doit pas nous détourner de nos autres difficultés. Les pouvoirs publics ne doivent pas occulter les autres défis à relever et qui découlent de la détérioration de nos indicateurs économiques et financiers de notre pays avant même l'invasion du corona.

Il faut espérer que les impacts et les retombées soient les moins graves et les moins durables possibles afin de permettre à notre pays de repanser ses plaies rapidement dès la régression du coronavirus.

L'arbre du corona ne doit pas cacher la forêt de difficultés qui attendent le gouvernement Fakhfakh.

En effet, les priorités parmi les urgences du nouveau gouvernement fixées par lui-même méritent d'être rappelées.

La restauration de la sécurité telle qu'elle est ressentie par le

citoyen tunisien dans sa vie quotidienne et par l'investisseur extérieur dans l'exercice de ses activités professionnelles dans notre pays.

C'est la condition de base de la stabilité et du retour de la confiance, facteurs fondamentaux de la croissance.

Il y a ensuite l'amélioration du pouvoir d'achat du Tunisien grâce à la lutte contre l'inflation menée par les spéculateurs et à la maîtrise des circuits de distribution des produits alimentaires par les services de l'Etat.

De quoi briser le cercle infernal et la course-poursuite entre augmentations salariales et flambée du coût de la vie.

La relance de l'économie grâce à des mesures urgentes au profit des PME mais aussi des grandes entreprises capables d'investir dans de grands projets de développement, d'impulser la croissance, de promouvoir les exportations et de créer des emplois dans les zones intérieures du pays.

L'investissement doit devenir avec les exportations le moteur de la croissance.

La réduction du déficit commercial, qui a atteint des proportions graves qui menacent nos industries et notre tissu entrepreneurial, et ce, en protégeant notre économie nationale contre la contrebande et l'économie parallèle.

Un Etat souverain, c'est celui qui veille sur la légalité des transactions commerciales et protège le tissu économique transparent.

Le gouvernement se doit de mettre à exécution la stratégie nationale de lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Celle-ci coûte 20% environ de surcoût pour les marchés publics, sans compter l'impact négatif des malfaçons.

Cela se traduit par 1% de croissance du PIB en moins par an selon les experts.

Il y a également un challenge à remporter, celui de la mobilisation des ressources financières nécessaires pour pouvoir boucler le budget de l'Etat pour l'année en cours.

Ce qui ne semble pas être une tâche aisée vu le retard enregistré dans le déblocage des deux dernières tranches du prêt FMI, de nos obligations de remboursement de crédits extérieurs pour un montant de 11 millions de dinars, mais aussi des difficultés à mobiliser des ressources financières sur le marché financier international à des taux modérés, compte tenu de notre notation souveraine par les agences de Rating.

L'application de la réforme fiscale conçue par le Conseil national de la fiscalité depuis 2016 pourrait soulager le budget et le Trésor public dans le cadre de la justice fiscale.

Il faut dire qu'il y a carence de recouvrement des amendes et infractions douanières pour un total de 12 à 14 milliards de dinars.

Il est grand temps de mettre un terme définitif à la crise du Bassin minier de Gafsa et d'organiser le redressement de la production, du transport et de la transformation des phosphates.

Cela pourrait se faire sous forme d'un pacte de développement entre l'Etat, la compagnie et la société civile de la région.

Sur la base d'un programme d'investissement et de partenariat public-privé à long terme avec création d'emplois, réalisation d'infrastructures de base, services socio-collectifs et amélioration sensible du cadre de vie de la population.

CPG et GCT sont capables de faire réaliser au pays un à deux pour cent de croissance.

Afin d'apaiser la tension sociale, il faudrait mettre en œuvre un mécanisme fiable pour la résolution par étapes de la situation sociale précaire des travailleurs des chantiers et des enseignants suppléants, un problème récurrent depuis dix ans qui mine le climat éducatif et détériore le niveau de l'enseignement. ■



Amour, gloire et KUV₁₀₀

Découvrez la nouvelle KUV 100 plus équipée que jamais!

À partir de **34 990 dt**

INFOLINE
70 130 130



Mahindra
Rise.

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX - Rte de Gabès, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

L'économie tunisienne dans la tourmente mondiale du Covid-19

De la nécessité de solutions non-conventionnelles



Nidhal Ben Cheikh*

Beaucoup d'éléments me font penser que la pandémie actuelle accoucherait d'une remise en cause des mécanismes de régulation de l'économie mondiale, des relations internationales et d'une prise en charge sérieuse de la dégradation de l'environnement. Les dogmes économiques actuels sous-tendant le mainstream néolibéral voleraient en éclats. Est-ce que nous sommes en train de mouvoir vers une nouvelle forme d'« *Etat-providence globalisé* », émanation d'un paradigme, new age, de gouvernance mondiale pouvant être, a fortiori, liberticide ? Une hypothèse à ne pas exclure. Loin s'en faut.

On constate aussi que cette crise sanitaire a mis à nu l'impuissance des systèmes de santé moyenâgeux de plusieurs pays européens affaiblis et muselés après des décennies de coupes budgétaires imposées par le diktat du dogme économique néolibéral et de la bureaucratie de l'Union européenne. Déchéance d'un système à opposer à la montée, et depuis des années, du modèle sanitaire des pays du Sud-Est de l'Asie (Chine, Corée du Sud, Singapour, etc.), qui a fait ses preuves dans la gestion de la crise actuelle. Par excès de nominalisme, la communauté scientifique et médicale occidentale s'est fait duper, et a été de ce fait, dans l'incapacité de voir cette avancée et d'en tirer les enseignements qui s'imposent. Surtout à temps. A l'exception, évidemment, d'un nombre de scientifiques occidentaux, dotés d'une pensée complexe, non linéaire, multidisciplinaire, moins endoctrinés par les paradigmes enchaînants de leurs disciplines scientifiques respectives, plus enclins aussi à apprendre de leurs collègues chinois ou autres...

On cite l'exemple du Professeur Didier

Raoult¹, grand infectiologue de renommée mondiale dans l'IHU de Marseille, qui a commis un crime de lèse-majesté envers l'établissement scientifique parisien, en proposant de traiter les malades atteints du Covid-19 par la chloroquine, une molécule connue et très bon marché et d'opter pour un dépistage à grande échelle au lieu du confinement généralisé de la population². En dépit de la robustesse des premiers résultats d'expérimentation qui se sont révélés encourageants aussi bien en France qu'en Chine, et à notre grande consternation, Pr Raoult a été voué aux gémonies par ses homologues parisiens. On reviendra une autre fois à cette question qui nous éloigne de l'objet de ce texte.

A l'image des accords Yalta signés aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, de nouveaux accords seront scellés entre la Chine et l'Occident, portant sur une nouvelle répartition des richesses et des rôles au niveau planétaire. La Chine, détenant à l'évidence des longueurs d'avance en matière d'Intelligence Artificielle et dans la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance planétaire basée sur le contrôle des citoyens moyennant le Big data, donnera le la dans l'instauration de cette nouvelle régulation.

Quid de la Tunisie, un petit pays, dans cette tourmente mondiale ?

Je ne vais pas m'aventurer dans les aspects liés à la gestion de l'épidémie au niveau national. Je pense que l'équipe du ministère de la Santé se débat héroïquement avec de petites ressources et un système de santé clochardisé depuis des années et mis à genoux par des syndicats mafieux et véreux.

Je pense par ailleurs, qu'il faut s'atteler à songer dès maintenant à mettre en place une stratégie basée sur des solutions non-conven-

“
Les autorités doivent être claires dans leur communication à l'adresse des Tunisiens que cette crise pourrait s'étaler sur plusieurs mois jusqu'à contamination de 80% de la population.
”

tionnelles pour une situation qualifiée d'exceptionnelle, voire non-conventionnelle.

De prime abord, les autorités doivent être claires dans leur communication à l'adresse des Tunisiens que cette crise pourrait s'étaler sur plusieurs mois jusqu'à contamination de 80% de la population. Le moment qui scellera la fin de l'épidémie, en l'absence de toute vaccination. Une résultante du choix du confinement généralisé des populations afin d'aplatir la courbe des nouveaux cas infectés par le virus, intégrant la variable de limitation du nombre de lits en réanimation et des appareils d'assistance respiratoire.

Une crise économique sans précédent nous guette et pourrait ébranler notre économie et mettre à rude épreuve la résilience de notre société.

Est-ce que nous sommes prêts pour l'affronter ? Avec quels moyens ? Quelles ressources ? Et enfin quelle stratégie ?

La récession impactera lourdement tous les secteurs de l'activité économique. Les secteurs les plus sinistrés seraient ceux du transport, du tourisme, des services et dans une moindre mesure l'industrie, car tout dépendra de la réaction des chaînes de distribution au niveau de nos partenaires commerciaux. L'effondrement du prix du baril pourrait donner une bouffée d'oxygène à nos finances publiques.

Cela étant, est-ce que le gouvernement et la BCT seraient prêts à penser à des solutions moins dogmatiques³ face à cette situation non-conventionnelle ?

Est-ce que la politique actuelle de ciblage de l'inflation aurait encore du sens alors qu'une récession lourde pouvant être accompagnée d'une détente au niveau des pressions inflationnistes, pointe à l'horizon ?

Est-ce qu'on doit maintenir le même dogme au niveau du pilotage de la politique monétaire ? Et quid de la litanie de la sacro-sainte indépendance de la BCT dans cette conjoncture qui nécessiterait un financement monétaire du déficit budgétaire dans les mois qui viennent ?

Le gouvernement doit apporter des réponses pour le sauvetage des PME tunisiennes qui subiront de plein fouet un coût considérable suite à la mise en arrêt de la machine économique. C'est dans ce cadre qu'on serait en

mesure de mettre à l'épreuve la capacité du gouvernement et de la BCT à mettre au point une stratégie afin de sauver nos entreprises et nos emplois, en apportant de nouvelles solutions, qui plus est, non dogmatiques et peu usuelles. Pourrait-on s'attendre à une BCT qui vient à la rescousse de l'économie, du pouvoir d'achat des citoyens, en ramenant le TMM à 5% ou 4% ? Car, il faut bien desserrer l'étau au niveau du refinancement de la BCT pour canaliser des financements idoines vers les secteurs sinistrés.

Et bien d'autres solutions pour gérer les prochains mois tout en assurant la sécurité des citoyens et surtout sans heurts. Car, plusieurs catégories à faibles revenus, évoluant aussi dans les secteurs non structurés, voire informels, seraient dépourvues de leurs revenus et in fine de munitions alimentaires !

Je pense bien que l'heure est grave ! A tous points de vue.

Je réitère l'importance de concevoir des réponses non-dogmatiques, peu usuelles face à une situation non-conventionnelle.

Pour le moment, voici la question qui me taraude le plus : est-ce que ceux qui président à notre destinée en Tunisie, seraient capables de se libérer du joug du dogme néolibéral et de l'emprise des institutions internationales, dont le rôle serait inévitablement axé sur l'agenda de la prochaine Yalta !

**Consultant indépendant*

“ Cette crise sanitaire a mis à nu l'impuissance des systèmes de santé moyenâgeux de plusieurs pays européens affaiblis et muselés après des décennies de coupes budgétaires imposées par le diktat du dogme économique néolibéral et de la bureaucratie de l'Union européenne. ”

Notes

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Didier_Raoult

² <https://www.20minutes.fr/sante/2742011-20200317-coronavirus-hydroxychloroquine-efficace-selon-professeur-raoult-ihu-marseille-apres-premier-test-restreint>

³ Pour être plus clair, j'entends par solutions non-dogmatiques, des mesures de politique économique qui sont en rupture avec les recettes d'obédience néo-libérale visant la stabilisation macroéconomique des économies émergentes. C'est à l'économiste John Williamson que revient la dénomination « Consensus de Washington », désignant les dix commandements des politiques de libéralisation économique. Pour plus de détails : https://fr.wikipedia.org/wiki/Consensus_de_Washington

Tourisme

Quels scénarios pour la saison 2020 ?

Par Nizar Mouelhi

A l'instar de toutes les destinations, le tourisme en Tunisie est frappé de plein fouet par la crise sanitaire issue d'une pandémie mondiale du coronavirus. Confinement sanitaire total, couvre-feu, fermeture des frontières et arrêt de tout trafic aérien... un lot qui renvoie à la cessation de toute activité touristique avec son corollaire de fermeture des hôtels et tout autre établissement à vocation touristique.

Du coup, c'est la panique qui s'empare des professionnels du secteur toutes catégories confondues. L'effondrement du chiffre d'affaires des entreprises se profile et le spectre de la crise sociale s'installe dans les esprits du personnel opérant dans le secteur. Le secteur, de par son poids économique et social se trouve ainsi dans la situation urgente d'être soutenu en vue de permettre à ses structures de survivre et de sauvegarder ses emplois.

Le message rassurant ne s'est pas fait attendre. Il est venu de la part du Chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, qui s'est rendu au siège du ministère du Tourisme et de l'artisanat pour tenir une séance de travail avec les présidents des organisations professionnelles et les responsables de l'Administration. Il a exprimé la volonté du gouvernement de soutenir le secteur et d'explorer les mesures à mettre en œuvre pour sauver l'activité et ses acteurs.

Au-delà des mesures d'accompagnement, la grande interrogation qui interpelle les intervenants du secteur est celle-ci : comment se profile la saison touristique 2020 qui a bien démarré au cours des deux premiers mois de 2020 ?

En effet, au cours des mois de janvier et février 2020, la Tunisie a accueilli 1 055 403 entrées, en progression de 9,8% par rapport à la même période de 2019.

Les non-résidents étrangers affichent 871 029 entrées, en aug-



Séance de travail au siège du ministère du Tourisme : le message rassurant du Chef du gouvernement

mentation de 10,1% et représentant 82,5% du total général des entrées de touristes.

Les Tunisiens résidant à l'étranger comptent 184 374 entrées, en progression de 8,3% et représentent 17,5% du volume global des entrées.

Les marchés européens n'ont drainé que 140 843 touristes, presque autant que durant la même période de 2019. Ils représentent 13,3% du total général des entrées.

Le marché français est en tête avec 79 534 entrées, en croissance de 6%, les Allemands comptent 13 791 entrées, en augmentation de 2% et les Italiens sont également en croissance de 13,2% avec 13 359 entrées.

Les Maghrébins qui représentent 66,3% du volume global des entrées avec 699 513 entrées, sont en augmentation de 12,9%. L'ensemble de ces marchés est en croissance, notamment le libyen qui se place en tête avec 365 732 entrées, en augmentation de 18,1%, l'algérien, en seconde position avec 320 862 entrées, en augmentation de 7,4%.

Peut-on sauver la saison touristique ? Tout dépendra de la durée de la crise sanitaire.

Il faut dire qu'en l'absence totale de visibilité, les intervenants du secteur, Administration comme profession, se mobilisent actuellement pour examiner les différents scénarios pour la saison touristique 2020.

La première variante porte sur la fin de la crise vers la fin du mois de mai 2020. A ce moment, la saison estivale et l'arrière-saison pourraient être sauvées. Cette variante suppose toutefois une importante mobilisation des opérateurs, des transporteurs aériens et des tours-opérateurs étrangers partenaires du tourisme tunisien. Ainsi, il va falloir composer avec les réservations de dernière minute qui s'érigent déjà en facteur structurel en matière de commercialisation et de distribution de l'offre touristique.

La deuxième variante, qualifiée par plusieurs professionnels de catastrophique, est celle ayant trait à la persistance du coronavirus au-delà du mois de juin 2020. Ce scénario sera difficile à gérer même en direction du tourisme local et des pays limitrophes. ■

Fédération tunisienne des restaurants touristiques

Report de l'assemblée générale

En raison du contexte exceptionnel que vit le pays, issu de la pandémie coronavirus, la Fédération tunisienne des restaurants, respectueuse des mesures gouvernementales, a décidé de reporter la tenue de son assemblée générale prévue le 26 mars 2020 à une date ultérieure.

Sur un autre plan et selon un communiqué, la fédération avait, en concertation avec toutes ses structures, demandé aux autorités compétentes du ministère de tutelle l'arrêt total des activités des restaurants touristiques durant la période de la crise. Elle a en outre demandé le report des redevances fiscales et sociales ainsi que le report des échéances bancaires et celles contractées auprès des sociétés de leasing.

La fédération a par ailleurs demandé l'accès à des crédits bancaires en vue de préserver les salaires du personnel du secteur et de sauvegarder ainsi les emplois.

VOTRE KIA

À PARTIR DE

442 DT/MOIS



Financement



ou



*Offre soumise à des conditions / Contenu non contractuel

☎ 70 026 267



The Power to Surprise

50 millions d'euros de financements extérieurs pour Enda Tamweel

Il faut dire tout d'abord que la carte d'identité d'Enda Tamweel est prestigieuse, c'est la première et la plus importante institution de microfinance en Tunisie (âge : 30 ans), avec maîtrise de 60% du marché, 93 agences et 1700 collaborateurs, mais aussi 362.000 emprunteurs et un portefeuille de 200 millions de dollars à fin 2018.

Enda a fait ses preuves en matière de lutte contre la précarité avec 24% d'emprunteurs-femmes et le chômage qui frappe 35% des jeunes. Il y a lieu de remarquer qu'Enda ne se contente pas d'accorder des crédits mais assure l'accompagnement des promoteurs, veille sur le suivi

des projets et à ce titre, connaît bien le marché de la microfinance. Après l'artisanat et les petits métiers, Enda s'est introduite dans l'agriculture intensive, l'élevage et l'agroalimentaire avec des agences mobiles.

Des bailleurs de fonds internationaux lui ont fait confiance comme l'AFD et sa filiale pour le secteur privé la Proparco, d'où une augmentation du capital de 27,6 millions d'euros. C'est le cas aussi du fond MENA pour les PME SANAD. L'agence de notation Planet Rating a attribué à Enda une excellente note en matière d'impact social.

Voici qu'une banque néerlandaise de fi-



nancement du développement de l'entrepreneuriat vient de décider l'octroi d'un financement de 50 millions d'euros sous forme d'un prêt direct de 20 ME et de 30 ME de prêts syndiqués auprès d'autres investisseurs (acquisition de ressources issues du marché international).

Il s'agit de prêts bancaires de moyen terme.

Land'Or investit dans une nouvelle usine au Maroc



Land'Or, leader incontesté du marché tunisien avec une large gamme de fromage de qualité, se sentant à l'étroit dans les limites du pays malgré ses performances à l'export vers la Libye et le Maroc, vient de décider d'implanter une nouvelle usine au Maroc dans le cadre des encouragements de l'internationalisation des champions tunisiens.

En effet, Hatem Denguezli, PDG de Land'Or, vient de signer un accord le 8 mars 2020 avec le ministère de l'Industrie marocain pour l'implantation d'une fromagerie au Maroc.

Le coût total de l'investissement est évalué à 10,7 millions d'euros.

La capacité de production initiale est estimée à 5000 tonnes de fromages par an avec création de 102 emplois permanents. Le schéma de financement annoncé en mai 2019 comportait outre les 6ME de fonds propres, 4,7 millions d'euros de crédits bancaires à moyen et long termes.

L'objectif de Land'Or, c'est d'abord le marché marocain mais en fait, ce ne sera qu'un tremplin pour les marchés africains très prospères où il a déjà conclu des partenariats de distribution prometteurs. Le Maroc dispose d'un réseau bancaire dense avec Attijari-Wafa Bank et des dessertes RAM quotidiennes.

BTS Bank

Plusieurs objectifs ambitieux pour 2020

Le programme d'activité de la BTS Bank pour 2020 est très éloquent à propos des ambitions de la banque malgré la conjoncture économique morose et l'instabilité socio-politique qui prédominent dans le pays. En effet,

il y a d'une part, l'objectif d'augmenter le financement des projets présentés par les jeunes promoteurs et l'amélioration des prestations de services de la banque au niveau de l'étude de l'assistance des projets et de l'accompagnement des promoteurs. Mais aussi, il est question de recours aux nouvelles technologies en matière de gestion des projets et des crédits pour se rapprocher de la clientèle.

La BTS ne perd pas de vue son objectif social d'inclusion financière et de création d'emplois pour les diplômés du supérieur. sont prévus pour 2020 l'octroi de 13.000 crédits pour environ 305 millions de dinars de financements, soit la création de 23.000 postes d'emplois salariés permanents.

La part des diplômés du supérieur pourrait atteindre le taux de 50% parmi les recrutements.

Il faut dire que la BTS Bank a conclu des partenariats de financements avec plusieurs ministères qui gèrent des programmes de développement : « Nouvelle génération », géré par le ministère de la Formation et de l'Emploi, « RAÏDA » géré par le ministère de la Femme.

Par ailleurs, BTS a entrepris de réaliser un programme structurel consistant à transformer en agences les cellules régionales de la BTS, outre la mise en place d'une plateforme digitale à l'intention de ses clients visant à déposer et suivre les demandes de crédits on line.



Eurocycles s'envole grâce aux vélos électriques



L'exercice 2018 ayant été éprouvant pour l'entreprise, Eurocycles a connu une reprise remarquable des ventes en 2019 avec une croissance de 30% de son chiffre d'affaires qui a atteint 88 millions de dinars. La rentabilité de l'entreprise a connu un bond en conséquence bien que le taux de change du dinar soit moins avantageux.

L'activité de l'entreprise en 2020, devrait en fait être favorisée par le succès croissant des vélos électriques sur tous les marchés export, portés par une vague de fond, celle de l'écologie galopante dans toutes les opinions publiques. Les investissements qui ont été consentis par l'entreprise commencent à donner des résultats après une campagne de prospection active.

La croissance des ventes serait à deux chiffres pour 2021 par rapport à 2020 et les dividendes sont prometteurs suite à des investissements opportuns.

La signature d'un gros contrat en 2010 avec Décathlon pour la vente de 35.000 vélos électriques en 2020, a projeté l'enseigne Eurocycles sous les feux des projecteurs. Dans la foulée, le marché des USA s'ouvre au profit d'Eurocycles avec le contrat signé avec JB Imports.

Une relative désaffection du public vis-à-vis des vélos classiques a laissé une brèche dans l'offre en Europe où Eurocycles semble s'engouffrer avec élégance.

Le marché boursier est très attentif à la croissance d'Eurocycles qui promet des dividendes, outre la progression de la valeur sur la cote.

Rétablissement de la paix sociale à PEC et PEC plus

La reprise du dialogue social dans deux entreprises relevant d'un important investisseur extérieur a nécessité l'intervention personnelle des plus hauts responsables de l'UTICA et de l'UGTT, mais aussi celle du ministre des Affaires sociales les 5, 6 et 7 mars 2020 dans la zone industrielle de Zriba, dans le gouvernorat de Zaghouan. Il s'agit de PEC et de PEC plus, deux usines employant 2800 cadres et employés dont une centaine d'ingénieurs tunisiens. En effet, un profond différend professionnel avait éclaté entre le personnel soutenu par le Syndicat et la Direction générale de l'entreprise au point de dégénérer en un conflit professionnel et social ayant débouché sur une grève illimitée préjudiciable aux engagements du groupe industriel vis-à-vis de ses clients extérieurs : de grandes enseignes internationales qui travaillent en flux tendus, ce qui a abouti à une interruption du dialogue et à une forte tension sociale dans les deux entreprises. Il a fallu que Samir Majoul et Hichem Elloumi du côté de l'UTICA, Noureddine Taboubi et ses collègues du BE de l'UGTT mettent toute leur autorité pour aboutir à un accord qui a permis la résolution du différend et la reprise du travail. Le chef de l'entreprise Imed Charfeddine a joué un rôle salubre dans l'assainissement du climat social dans l'entreprise.

TPR

Le vent en poupe grâce à l'export

L'intermédiaire en Bourse MAC SA a présenté une analyse intéressante à propos de TPR (Tunisie Profilés Aluminium), fleuron industriel du groupe Bayahi. MAC SA voit en TPR un groupe industriel intégré à l'amont comme à l'aval. C'est, dit-il, le résultat d'une stratégie de croissance externe active développée par les responsables de l'entreprise qui a abouti au bout de quelques années à un positionnement de l'enseigne sur le marché local et à une distinction sur les marchés extérieurs.

C'est ainsi qu'en 2019, malgré les difficultés du secteur du bâtiment, l'effondrement du marché libyen et une concurrence déloyale et agressive de la contrebande, TPR a montré un véritable dynamisme commercial. En effet, TPR a renforcé sa position sur le marché européen où l'entreprise écoule 50% de sa production à l'export. La baisse actuelle du cours de l'aluminium permet de prévoir une bonne année 2020 sur les plans industriel et commercial.

TPR a implanté en Algérie dès 2015, une filiale PROFAL qui dispose d'un potentiel élevé de croissance vu les dimensions du marché, soit 35.000 tonnes de profilés dont 14.000 sont importés.

Monoprix

+7% pour les ventes 2019

Après avoir arrêté ses états financiers relatifs à l'exercice 2019, l'enseigne commerciale Monoprix, propriété de la société Nouvelle Maison de la ville de Tunis, a tenu son conseil d'administration le 2 mars 2020 et son assemblée générale ordinaire le 2 avril à Tunis pour l'approbation des comptes 2019.

Le chiffre d'affaires hors taxes individuel est de 630.927,756 DT, soit une augmentation de 7,13% par rapport à 2018.

Le résultat individuel net d'impôt est de -725.189 DT, alors que le résultat net de l'ensemble consolidé est de +1.359.460 DT.



Publication impérative des circulaires

La révolution au cœur du système?



Farhat Othman

Le ministre d'État en charge de la Fonction publique, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption vient de prendre une décision importante de nature à consolider l'État de droit en Tunisie. En effet, il a édicté la saine règle de non-validité des textes normatifs qui n'auront pas été publiés au Journal officiel. Cette règle est pourtant évidente, étant même basique, dans toute démocratie où la loi — censée déjà être juste et légitime — doit être connue de tous et donc promulguée et publiée au Journal officiel.

Pour une révolution par le haut

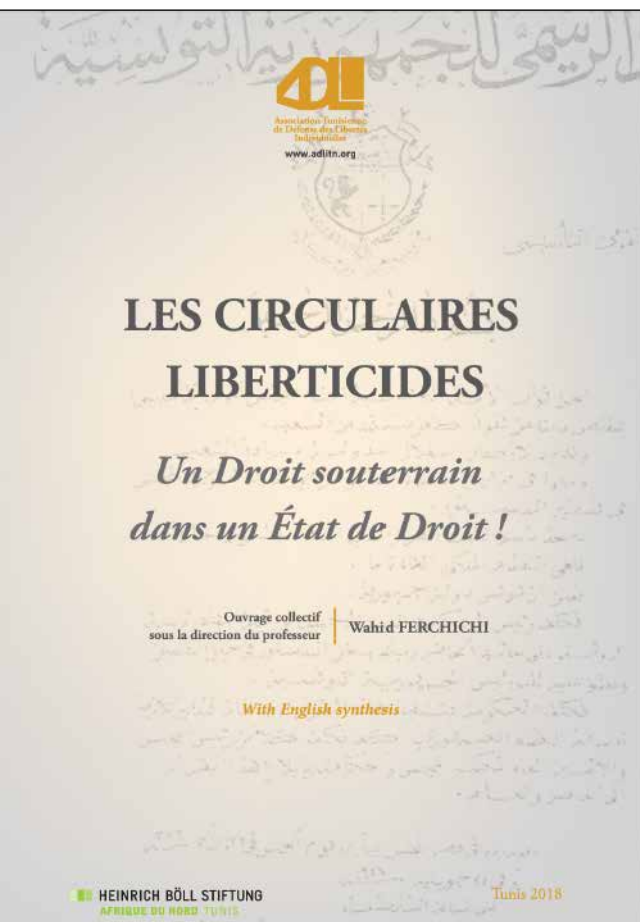
Or, s'ils sont prolifiques de laïus légalistes et même moralistes, nos politiciens manquent encore de volonté politique ; ils continuent à reproduire cette pratique d'un temps pourtant révolu où l'on simule d'agir en ne s'adonnant qu'à de la pure

incantation. Bis pis ! On a fait de cette incantation une véritable psalmodie ; aussi gouverne-t-on en ne veillant qu'à ne pas déroger à un mythique conservatisme qui n'est pourtant qu'une habitude de se soumettre à des lois scélérates, d'un côté, et d'en abuser grâce à l'impunité assurée, de l'autre. Par conséquent, il importe d'aller au bout de la logique de la salubre règle édictée par le ministre d'État Abbou ; elle suppose d'édicter, comme corollaire, la fin de validité de toutes les circulaires n'ayant jamais été publiées et qui ne sont pas moins appliquées. Ce n'est qu'ainsi qu'on en finira avec un droit souterrain que constituent nombre de circulaires qui gouvernent en cachette et en toute illégalité la vie des gens. Sans nulle légitimité, elles nient même des droits consacrés par la norme supérieure dans l'ordonnement juridique du pays qu'est la Constitution, permettant ainsi de continuer à brimer les citoyens comme cela était de règle sous la dictature.

De la sorte, dans le cadre de la bonne gouvernance recherchée par le gouvernement, on réussira à réformer radicalement la pratique administrative au cœur même du système, réalisant enfin cette révolution mentale qui se fait attendre. Car neuf ans après le coup du peuple, la supposée révolution populaire pour plus de droits et de libertés a été confisquée par les tenants de l'ordre ancien, perpétuant ses pratiques, devenues des réflexes conditionnés, outre ses privilèges et immunités.

Or, en Tunisie, énorme sinon ahurissant est le nombre de textes qui sont appliqués sans avoir satisfait à l'obligation juridique de publication rappelée par le ministre d'État. Cela concerne surtout les textes administratifs, des circulaires pléthoriques dont la variété s'étend à tous les domaines, en faisant un véritable infra droit, scélérat qui plus est, puisqu'il viole en catimini les acquis du nouvel ordre juridique du pays, particulièrement en matière de droits citoyens et de libertés individuelles. En finir aujourd'hui est d'autant plus facile à mettre en œuvre que l'inventaire exhaustif d'une telle négation fâcheuse et officieuse du droit a été réalisé récemment par l'ADLI (Association tunisienne de défense des libertés individuelles). Intitulé « *Les circulaires liberticides : un droit souterrain dans un État de droit* », le document est un ouvrage collectif de 332 pages sous la direction de Wahid Ferchichi, édité en 2018 avec le soutien de Heinrich Böll Stiftung, en arabe et en français, avec une synthèse en anglais.

“ Neuf ans après le coup du peuple, la supposée révolution populaire pour plus de droits et de libertés a été confisquée par les tenants de l'ordre ancien, perpétuant ses pratiques, devenues des réflexes conditionnés, outre ses privilèges et immunités. ”



“ Dans le cadre de la bonne gouvernance recherchée par le gouvernement, on réussira à réformer radicalement la pratique administrative au cœur même du système, réalisant enfin cette révolution mentale qui se fait attendre. ”

En finir avec les circulaires scélérates

Comme le précise la présidente de l'association, Jinan Limam, il s'agit d'une « quête » des circulaires liberticides, (ces) fantômes dans l'ombre dans le cadre de l'exploration de l'ADLI des « zones d'ombre de l'ordre juridique tunisien », de fausses « règles juridiques », car usurpées et présentant « un danger pour les droits humains, au même titre qu'une atteinte au principe de sécurité juridique et à l'État de droit ».

L'ouvrage recense l'essentiel de ces textes « de l'ombre, à la fois occultes et secrets », textes internes édictés par les administrations publiques, essentiellement les départements ministériels, et qui « sous couvert d'organisation des services ou d'explication de la bonne application des textes (introduisent) des limites à l'exercice des libertés individuelles qui ne figurent ni dans la Constitution ni dans les lois en vigueur ». Aussi dénonce-t-elle ces documents, surtout leur « nature quasi confidentielle » et leur « caractère souterrain ». Quant à Wahid Ferchichi qui a dirigé cet important travail, il parle d'un « droit souterrain (qui) nous gouverne », ces circulaires devenant « une arme très dangereuse entre les mains de l'Administration, faisant courir de graves risques aux administrés, notamment lorsqu'elles touchent les droits fondamentaux des personnes et portent ainsi atteinte à l'État de droit ».

En effet — et il le démontre — le domaine d'intervention de ces circulaires est très étendu, générant une usurpation des pouvoirs, comme la remise en cause de la liberté de conscience, la menace du libre choix du mode de vie et de la liberté vestimentaire, l'atteinte à la différence

culturelle, l'entrave à la libre circulation des personnes, le contrôle de la vie culturelle et artistique, les limites au droit d'accès aux soins. Ce qui, outre la forme opaque dangereuse de ces textes, aggrave l'insécurité juridique dans un pays encore gouverné par les lois de la dictature, où l'absence de Cour constitutionnelle est une tare incommensurable.

Appelant donc instamment à « éradiquer les circulaires liberticides », Ferchichi insiste sur l'urgence de publication de toutes ces circulaires après un diagnostic minutieux à la lumière des acquis de la Constitution. C'est bien le moment d'y procéder dans le cadre de la réforme impérative de la gouvernance de ce pays ! En effet, et sauf à généraliser la nouvelle règle ministérielle de non-validité hors publication à tous les textes en application, annulant donc les anciens textes n'ayant pas fait l'objet de publication en leur temps, on ne fera que pratiquer l'incantation, cette sorte de psalmodie politique qui fait office d'action en politique de nos jours.

Il est vrai, notre temps est propice à la culture des illusions et des phénomènes d'origine artificielle ou accidentelle, l'incantation politique s'ajoutant à l'incantation juridique. L'occasion est par conséquent bien propice pour rompre intelligemment avec une telle mauvaise habitude. La saisira-t-on en vue d'une révolution du système en son cœur même ?

Référence citée :

ADLI : Les circulaires liberticides : un droit souterrain dans un État de droit

http://www.adlitn.org/sites/default/files/circulaires_fr_eng_ar_lr_19_12.pdf

Offre spéciale d'abonnement

50 numéros de **Réalités** au prix de **148DT** seulement

Oui, je désire m'abonner à **Réalités**

au tarif de 148DT pour un an

Nom : _____ **Prénom :** _____

Profession : _____

Adresse : _____ **Ville :** _____

Code Postal : _____ **Pays :** _____

Tél : _____ **Fax :** _____

Email : _____

Nombre d'exemplaires : _____

Mode de paiement

Je désire régler par :

- Chèque ☐
- Virement ☐
- A la réception de la facture ☐

Tarifs: Tunisie 148DT- Maghreb: Arabe 125€ - USA 200\$ - France 148€ - Europe-CEI 178€ - Canada 190€

Adresse : 34, Rue Abdelaâziz Thaalbi - 1013 El Menzeh 9

Tél: 70.860.733 - 70.860.724 - Fax: 70.860.666

Ils vivent seuls par choix

Les nouveaux célibataires

Par Yasser Maârouf

« Je préfère essayer d'être heureux en vivant seul que de vivre en couple avec toutes les difficultés que cela engendre. C'est un choix que j'assume pleinement, mais je reconnais que c'est difficile à cause du regard des autres ». Cette déclaration d'un célibataire endurci résume bien une conception nouvelle qui consiste à vivre pour soi, sans fonder une famille et surtout sans procréer. Et ils sont de plus en plus nombreux à vivre seuls, certains par choix, d'autres par obligation. Nous sommes allés à leur rencontre et leurs arguments tiennent la route, tant la vie en couple est devenue difficile et coûteuse, tant les problèmes sont variés et inattendus... »

D'après bon nombre de célibataires, hommes et femmes, « il est possible d'exister et même de s'épanouir en dehors du mariage. Mais afin d'éviter les commérages des autres, on doit lutter tout le temps contre la pression sociale et familiale qui pousse toujours vers le mariage. D'ailleurs, lorsque l'on reste célibataire au-delà d'un certain âge, on vous accuse d'impuissance, d'homosexualité, d'égoïsme et d'autres gaietés ! »

Célibataires et heureux

Ahmed, la quarantaine et toujours seul, assure : « Ma vie en solo, je la vis pleinement. Je profite de la vie à travers d'autres plaisirs, comme les voyages, les restaurants chics, le jardinage, en plus de la tendresse et la complicité de ceux qui m'entourent, c'est-à-dire ma famille, qui est très attentionnée avec moi et qui ne me juge pas. On m'accepte comme je suis et je m'intègre en tant que tonton gâteau qui offre plein de cadeaux aux neveux et nièces... »

Selon un psychologue, « la société tunisienne

a beaucoup changé. À notre époque, le mariage n'est plus un passage obligé et la société est devenue plus individualiste. En outre, tous nos concitoyens sont amenés à connaître des périodes de célibat pour diverses raisons : études longues, divorces, exil, travail dans deux villes différentes... Les célibataires d'aujourd'hui s'assument et n'hésitent plus à vanter les mérites de la vie en solo. » Pour Mourad, un cadre solitaire, « il est possible d'exister et de s'épanouir en dehors de la vie de couple, qui est devenue difficile, voire pénible. Je préfère la liberté qu'offre le célibat, en plus du fait que mon travail me prend tout mon temps et toute mon énergie. En plus, je ne veux pas me marier car j'ai vu trop de défailtes dans les couples de mon entourage. Alors, j'ai opté pour une union libre, malgré les problèmes que cela pose sur le plan légal... »

Ce que nous avons constaté, c'est que l'image du célibataire malheureux et laissé pour compte a tendance à s'effacer au profit d'une vision nouvelle : celle d'un célibat source d'épanouisse-



*Passez des vacances incoubliables à
l'Alhambra Thalasso...*

ALH
ALHAMBRA
THALASSO
★★★★★
YASMINE HAMMAMET

La Thalassothérapie par excellence...



B.P. 66 - 8052 Yasmine Hammamet - Tunisie
Tél: +216 72 240 590 - Fax: +216 72 240 720
E-mail: commercial@alhambra-thalasso.com
www.alhambra-thalasso.com

Member of

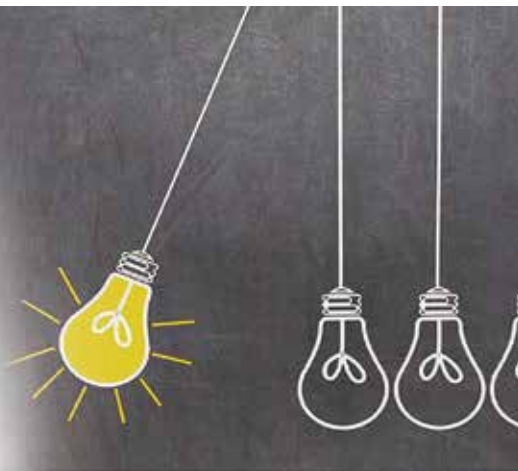
WARWICK
International Hotels

“

En général, les gens n'aiment pas celui qui sort des rangs, celui qui ne suit pas docilement les autres, comme un mouton.

On continue à attendre du célibataire qu'il trouve un jour sa moitié pour être dans la norme. La pression sociale devient alors sournoise.

”



ment. Les célibataires d'aujourd'hui se font plaisir, sortent souvent, varient les rencontres, fréquentent des personnes qui leur ressemblent... Ils cherchent leur bonheur dans d'autres domaines, comme une vie professionnelle épanouie, le sport, les randonnées des occupations artistiques, une participation active aux milieux associatifs... Cependant, ils ont beau tenter d'exister autrement qu'en couple, ils n'arrivent pas à bénéficier d'une image plus positive et ils finissent par déranger les bien-pensants et les traditionnalistes.

Manque de moyens

Nous avons également constaté que de plus en plus de Tunisiens et de Tunisiennes choisissent de rester célibataires pour des raisons économiques, comme Maher, 39 ans : « Mon maigre salaire suffit à peine à couvrir mes frais, alors que dire si je devais subvenir aux besoins de toute une famille ? J'ai une copine qui est dans la même situation que moi et c'est chez elle que je trouve la tendresse qui me manque... »

Le célibat au féminin par choix est également en expansion, d'autant plus que de plus en plus de Tunisiennes réussissent à obtenir leur indépendance financière. C'est le cas de Besma, 38 ans : « Je vis seule avec ma mère. Elle ne comprend pas que je puisse refuser les propositions de mariage que je reçois de temps à autre. En fait, il s'agit souvent de personnages peu recommandables qui lorgnent sur mon salaire. En plus, je ne suis pas prête à vivre le calvaire de certaines femmes de mon entourage qui ont fait des mariages de raison et se sont transformées en bonnes à tout faire, au service de leur mari et de leurs enfants. »

Elle a donc choisi de rester aux côtés de sa maman, de vivre seule et sans enfants. Elle nous confie : « Lors des réunions familiales, je vois bien que mon célibat crée une certaine gêne chez les femmes. Mais leurs maris semblent plus empressés à me rendre service alors que je ne leur demande rien. Ils espèrent certainement profiter de mon statut de célibataire, car ils croient que je suis une proie facile. »

Ces femmes célibataires par choix subissent en effet une grande pression pour « régulariser leur situation », selon l'expression d'une dame de cinquante ans qui en souffre depuis de longues années. Elle se souvient : « C'est au travail que j'essayais les remarques les plus désagréables du genre vieille fille, lesbienne, trop moche, trop grosse... Au début, cela me faisait beaucoup de mal, mais aujourd'hui, j'ai appris à me détacher de ces personnes toxiques. »

Il y a aussi le cas des hommes et des femmes qui se retrouvent sans compagnon pour des raisons différentes, comme en témoigne Karima, 43 ans : « Après mon divorce, j'étais complètement perdue, car je n'avais jamais vécu sans une famille. L'idée de vieillir seule m'angoissait beaucoup au début. Puis, je me suis trouvée des amies compréhensives qui m'ont beaucoup aidée. On fait des randonnées, on organise des soirées musicales entre femmes, dont bon nombre sont seules et on arrive à créer une vie sociale agréable... »

Car en général, les gens n'aiment pas celui qui sort des rangs, celui qui ne suit pas docilement les autres, comme un mouton. On continue à attendre du célibataire qu'il trouve un jour sa moitié pour être dans la norme. La pression sociale devient alors sournoise. Et si la trentaine semble être une décennie fatidique pour trouver l'âme sœur, pour se caser, la quarantaine et la cinquantaine compliquent les choses et trouver un compagnon à cet âge devient plus difficile.

Le culte de l'individualisme est en train de devenir une façon de vivre, un choix délibéré car les jeunes générations n'ont pas appris à assumer de lourdes responsabilités. Vous les voyez parfois se fiancer et rompre au bout de quelques mois, par peur de faire face à la vie de couple. Il faut dire que le fait d'avoir vécu avec des parents qui ne s'aimaient pas ou qui se chamaillaient tout le temps n'encourage pas ces jeunes à refaire la même expérience, ce qui fait dire à notre psychologue : « Certes, il n'y a pas d'obligation à former une famille traditionnelle, mais l'incitation à se mettre en couple devient insistante avec l'âge. Lorsque l'on regarde les divers médias, la pub, les sites de rencontre, on ne voit que l'apologie du couple, car les célibataires ne sont pas de grands consommateurs ! »

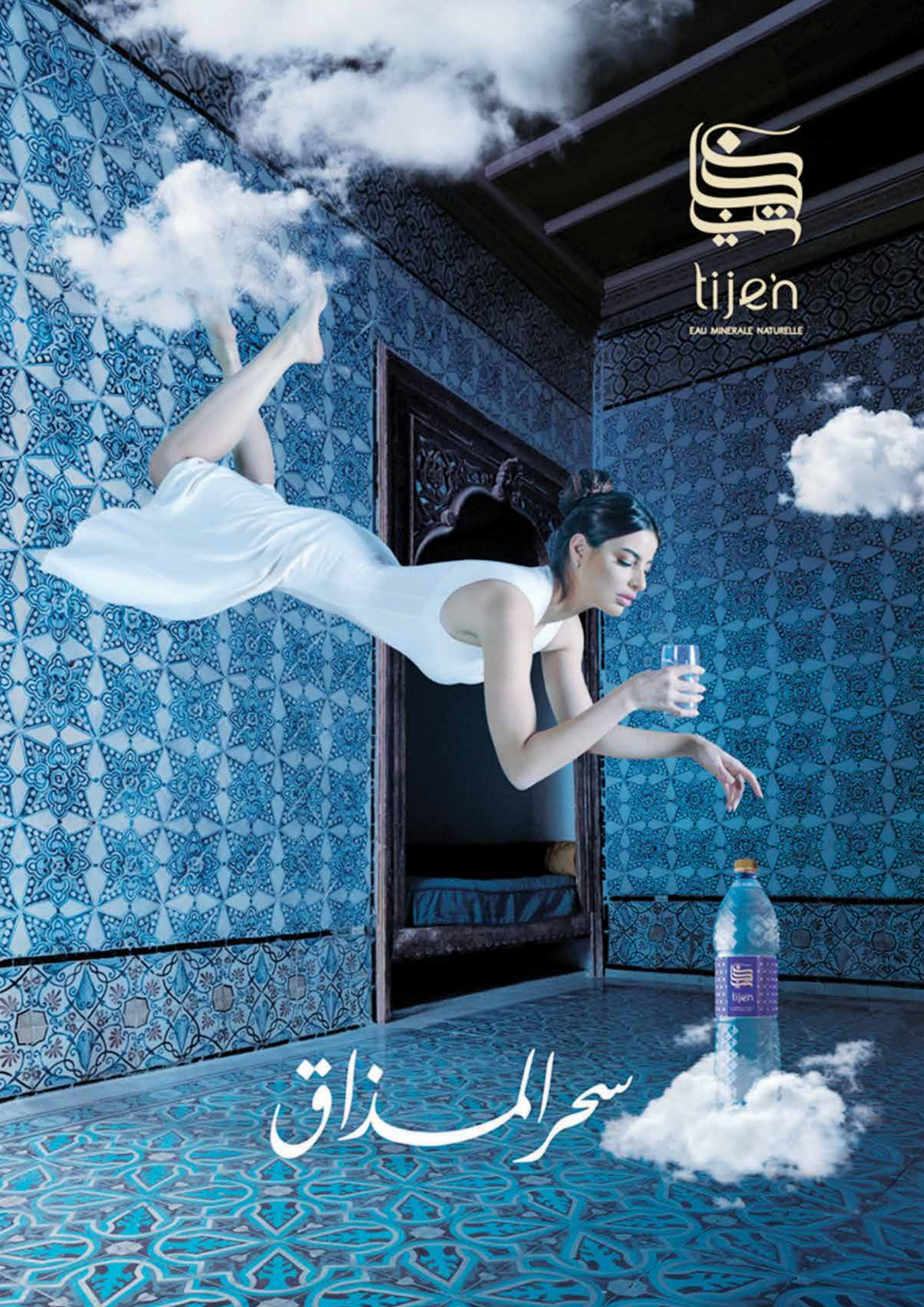
Dans ce monde où tout est conçu pour le couple, il est difficile d'être seul. L'achat d'une maison, les vacances, les grandes surfaces, les voyages : tout est fait pour attirer les couples et même certaines boîtes de nuit n'hésitent pas à afficher « couple exigé » !

Le couple reste donc la norme avec ses règles rigides. Les célibataires sont prisonniers du regard des autres, ce qui les empêche souvent de se libérer de la tradition sociale et d'évoluer à leur rythme. Et il est difficile de parvenir à cette sérénité intérieure qui demande du courage et de la détermination, car comme disait Sartre : « L'Enfer, c'est les autres » ! ■



tijen

EAU MINÉRALE NATURELLE



سحر المذاق

Coronavirus: Le monde du sport en première ligne **Mobilisation et devoir de solidarité**



Ali Maâloul et Youssef Msakni derrière le Challenge

En panne sèche depuis la propagation du fléau, le monde du sport, la stupeur passée, retrouve ses esprits et organise une réaction vigoureuse contre la pandémie du coronavirus.

Les vedettes du football national rivalisent d'audace et de générosité pour aider les familles nécessiteuses.

Le latéral gauche du club de D1 égyptienne Al Ahly SC Ali Maâloul et le meneur de jeu d'Al Duhail du Qatar, Youssef Msakni ont donné le coup d'envoi au challenge. Avant que plusieurs joueurs se joignent à leur action caritative qui témoigne d'un grand sens de la solidarité et de l'entraide.

L'association «Rissala Charity Organization» a inauguré ce défi en Egypte, en priant des stars de la musique, du cinéma et du sport de prendre en charge le maximum de familles, chacun tentant d'en

prendre davantage que ses copains.

Parmi les joueurs tunisiens de renommée, les résultats de ce superbe challenge ne se sont pas fait attendre selon les engagements exprimés par les joueurs de prendre en charge un maximum de familles nécessiteuses en un mois.

Sont impliqués dans ce défi Ali Maâloul, Youssef Msakni, Ferjani Sassi, Saâd Beguir, Mohamed Ali Yaâkoubi, Moez Ben Cherifia, Samah Derbali, Hamdi Nagguez, Aymen Mathlouthi, Mouine Chaâbani, Ghaylène Chaâlali, Taha Yassine Khenissi, Achraf Krir, Yassine Meriah, Oussama Haddadi, Mohamed Amine Ben Amor, Alaâ Marzouki...

Par ailleurs, un flash de sensibilisation préparé par un certain nombre de joueurs internationaux et d'arbitres qui appellent à respecter les mesures de prévention et à s'armer de vigilance contre ce virus a

été mis sur la page officielle facebook de la FTF.

Les copains de Wahbi Khazri invitent plus particulièrement les citoyens à rester chez eux et à respecter les mesures de confinement total.

Aymen Mathlouthi, Ali Maâloul, Taha Yassine Khenissi, Mohamed Amine Ben Amor, et les footballeurs expatriés Yassine Meriah et Fakhreddine Ben Youssef parlent des mesures et des barrières à respecter pour échapper à la pandémie.

Stay Home Challenge

Pour ne pas s'ennuyer durant cette période de confinement, la campagne «Stay Home Challenge» a été lancée sur les réseaux sociaux dont Instagram, YouTube et Twitter.

Cette campagne consiste à jongler le

Trêve imposée par le Covid-19

Le travail continue...à distance

C'est un peu le télétravail sportif.

La quasi-totalité des clubs ont invité leurs joueurs à ne pas rester inactifs durant la trêve du championnat qui a débuté le 15 mars, en adressant à leurs joueurs dans toutes les catégories d'âge un programme adapté de remise en forme physique qu'ils doivent suivre à distance à partir de chez eux en cette période de pandémie du coronavirus.

Ils doivent se préparer en coordination avec le préparateur physique de chaque catégorie d'âge.

«Le championnat ira à terme»

Une source fédérale assure que le championnat de Tunisie 2019-2020 ira bel et bien à son terme dès la fin de l'alerte du coronavirus.

«Même après un mois de suspension ou plus, la compétition reprendra son cours, et se terminera avant d'attaquer une nouvelle saison», souligne la même source.

Il n'y aura par conséquent pas d'annulation de la saison où l'Espérance Sportive de Tunis paraît bien placée pour succéder à elle-même.



Hamdi Meddeb et son entreprise mettent le paquet

plus longtemps possible avec un rouleau de papier toilette tout en passant un message de prévention contre le Covid-19. Le milieu de terrain international tunisien d'Ittihad Jeddah, Anis Badri, a rejoint la liste des joueurs ayant choisi de rester à la maison pour éviter la pandémie du corona. Il s'est inscrit sur la liste des «rouleaux papier toilette».

Il a en effet publié une vidéo le montrant s'entraîner chez lui au milieu de ses enfants, et où il explique comment il a bien stérilisé ses mains, tirant habilement un rouleau de papier toilette dans un but. Avant de s'adresser aux gens en leur conseillant vivement de respecter le confinement à la maison.

Badri s'entraîne régulièrement chez lui durant cette période où les activités sportives sont suspendues, y compris en Arabie saoudite à cause de la propagation du coronavirus.

Pour sa part, le président de l'Espérance Sportive de Tunis, Hamdi Meddeb, a fait don d'un montant de 100 mille dinars en



Ahmed Belli prête gracieusement son unité hôtelière

faveur de l'Hôpital militaire de Tunis. De son côté, son entreprise de l'industrie agroalimentaire et des produits laitiers a fait don d'un chèque de 400 mille dinars revenant à la commission nationale de lutte contre le coronavirus.

Autre dirigeant donateur: Ahmed Belli, le président de l'Union Sportive Monastirienne qui a mis son hôtel à la disposition du cadre médical et sécuritaire de la région de Monastir afin d'en faire usage dans cette lutte.

Ailleurs, après avoir suspendu ses entraînements, l'Union Sportive de Tataouine a effectué un geste noble en mettant son bus particulier à la disposition du ministère de la Santé.

Cette mise à disposition est valable jusqu'à des délais indéterminés.

Bus et centres mis à la disposition de la campagne

La Fédération Tunisienne de Football a de son côté mis cinq bus à la disposition du ministère du Transport depuis jeudi

19 mars, et ce, pendant au moins dix jours pour réduire les encombrements pendant les heures de pointe dans les transports en commun.

La FTF a également contribué aux efforts de l'Etat en allouant la somme de 100 mille dinars pour l'équipement des centres internationaux de stages de Ain Draham et de Borj Cedria et en fournissant des équipements médicaux et paramédicaux et ce, après la décision du ministère de la Jeunesse et des sports de mettre ces deux centres à la disposition du ministère de la Santé.

La Fédération prendra en charge les salaires du personnel médical et paramédical des centres en question et mettra aussi tout son personnel médical et paramédical à la disposition du ministère de la Santé avec la possibilité d'augmenter la somme allouée.

Tout modestement 22 mille dinars

Un petit bémol dans ce concert d'actes de générosité désintéressée: ce n'est pas un montant de 2,022 millions de dinars comme relaté au départ dont a fait don lors de la soirée du Téléthon vendredi 20 mars le meneur de jeu international du club qatari Al Duhail, Youssef Msakni, mais tout modestement un chèque de... 22 mille dinars.

Durant la soirée organisée par les radios et télévisions nationales, Msakni a offert un montant de 22 mille dinars.

C'est le joueur lui-même qui a fait cette précision sur son compte Instagram.

Ce chèque va être versé dans le compte 1818 de lutte contre le coronavirus et de consolidation de l'infrastructure de la santé en Tunisie.

Le montant total des promesses durant ce Téléthon est de l'ordre de 27,155377 millions de dinars.

H.A.



Vers un nouveau sacre de l'Espérance Sportive de Tunis. Après l'alerte Corona

En effet, elle possède dix points d'avance sur le deuxième, le Club Sportif Sfaxien, à l'issue de la 16e journée.

«Le club doit assumer ses responsabilités»

«Le footballeur professionnel va percevoir uniquement le salaire convenu avec son club employeur durant la suspension du championnat de Tunisie de football».

C'est ce qu'a expliqué Me Imed Mseddi, spécialiste en droit du sport et ancien secrétaire général du Club Sportif Sfaxien.

«Quant à la prime de signature dite prime de rendement, elle sera décomptée sur la base du nombre de rencontres qu'aura disputé le joueur jusqu'au moment de la suspension de la compétition, ajoute-t-il. Au cas où son club lui aurait remis un chèque pour un montant de la prime de rendement sur la durée de toute la saison en cours, le club devra assumer ses responsabilités si le joueur verse son chèque».

H.A.

Le président clubiste Younsi jette l'éponge

Des élections convoquées dès l'été prochain

Selon toute vraisemblance, découragé, vilipendé, écoeuré et épuisé, Abdessalam Younsi va passer le témoin dès l'été prochain.

Le président du Club Africain a promis de tenir à la fin de cette saison une assemblée générale ordinaire évaluative, qui sera suivie d'une AG élective.

Ces derniers jours, il n'a pas eu de cesse de répéter qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat.

Harcelé de toutes parts, diffamé, parfois même menacé physiquement, il jette l'éponge.

Il en veut du reste à un ancien dirigeant parti du Club Africain il y a à peine quelques mois, mais qu'il s'est gardé de nommer.

Il l'accuse d'avoir orchestré une campagne diffamatoire contre lui à travers les réseaux sociaux.

«*Je réfléchis sérieusement à quitter mes fonctions car je suis fatigué de toutes ces accusations*, a-t-il confié dernièrement sur le plateau d'une chaîne de télévision. *Il faut croire que ce ne sont pas les supporters qui m'en veulent, mais plutôt cet ancien dirigeant qui mène une campagne de dénigrement*».

Laâbidi et Kassab remplacent

Premiers renouvellements de contrats au CA, ceux des jeunes joueurs, le défenseur axial Skander Laâbidi et le milieu défensif Khalil Kassab.

Quatre autres joueurs verront leurs contrats expirer au mois de juin 2020, à savoir le latéral droit Hamza Agrebi, les attaquants Yassine Chamakhi et Bilel Khelifi, et le milieu polyvalent Wissem Yahia.

Ces joueurs négocient toujours la prolongation de leur contrat avec le bureau clubiste.

Opoku réclame 200 mille dollars

Contestant la décision de la chambre de résolution des litiges de la Fédération internationale de football d'ordonner au Club Africain de verser un montant de 105 mille dollars à son ancien défenseur ghanéen Nicolas Opoku, la Fédération ghanéenne de football a introduit un re-



Abdessalam Younsi (ici avec son bureau directeur) promet des élections dès la fin de la saison

cours devant le tribunal arbitral du sport (TAS) basé à Lausanne, en Suisse.

Opoku, qui a rejoint le 13 juillet 2018 le Calcio et le club de Serie A Udinese pour quatre saisons, réclame un chèque de 200 mille dollars, pénalités de retard comprises.

Ce montant correspond à 11 salaires impayés (55 mille dollars), à la prime de rendement fixe (90 mille dollars) et aux pénalités de retard (55 mille dollars).

La FIFA avait jugé que le CA doit verser trois salaires seulement, en plus de la prime de rendement.

Le 11 août 2017, Opoku, 23 ans, avait signé au CA en provenance du club ghanéen Berekum Chelsea.

L'agent de Yimnga et Song accuse le CA de «faux et usage de faux»

L'agent de joueurs camerounais Jacques Donald Ngameni, accuse le club de Bab Jedid de «faux et usage de faux».

Niant que ses protégés, l'attaquant Didier Rostand Yimnga et le milieu de terrain Serge Nicolas Song, aient conclu un accord à l'amiable avec le CA pour annuler la plainte qu'ils ont déposée devant la Fédération internationale de football au sujet de leur indemnité de transfert, il soutient que les documents présentés par le CA devant la FIFA et attestant d'un accord à l'amiable sont des faux.

«*Mes protégés n'ont pas signé un tel ac-*

cord à l'amiable et n'ont jamais chargé l'avocate Me Clara Akam de ce dossier, prétend-il. *Les signatures de leurs passeports sont d'ailleurs différentes de celles inscrites sur ce prétendu accord*. Maintenant, c'est à la commission d'éthique de la FIFA de se prononcer sur la validité des signatures en question».

Lui répondant, le secrétaire général clubiste Sami Mkademi affirme que la position de son club est saine et solide.

«*L'agent en question veut provoquer une tempête dans un verre d'eau*, assure-t-il. *L'avocate que l'agent prétend ne pas connaître n'est autre que la représentante juridique de l'ancien club de Yimnga et Song, les Astres Football Club de Douala*. Elle a négocié avec le CA les modalités de résolution du litige».

Yimnga et Song ont signé au CA en juillet 2018 un contrat valable pour quatre ans. Toutefois, le 25 juillet de la même année, leur agent portait plainte contre le club rouge et blanc.

Cet agent était alors considéré comme le plus jeune agent de joueurs en Afrique.

La FIFA tranche le litige avec Diouf

La Fédération internationale de football a étudié le dossier du litige opposant le CA à son ancien défenseur franco-sénégalais Waly Diouf.

Le club de Bab Jedid, qui a adressé à l'organisme international les documents



Hichem Guirat reconnaît les fautes commises par l'arbitre du match USM-CA, mais ne dit pas qu'il sera sanctionné...



Mehrez Malki, une simple «arme de vengeance» ?

attestant qu'il a payé tous les émoluments revenant à Diouf, évalue ces émoluments à 50 000 euros (156 000 dinars), alors que Diouf réclame 100 mille euros (312 mille dinars).

Diouf a résilié unilatéralement son contrat pour aller rejoindre Laval, en France, arguant du fait qu'il ne recevait plus ses salaires.

Mais le feuilleton vraiment sans fin des déboires juridiques du CA devant les instances internationales ne s'arrête pas là. En effet, la commission de discipline de la FIFA a décidé le 14 mars que le club devrait payer à son ancien attaquant le Congolais Fabrice Ondama, recruté en 2017 la somme de 856 mille dollars (2,439 millions de dinars environ) plus 5 pour cent de pénalités pour chaque année de retard, en plus de la somme de 30 000 francs suisses (90 000 dinars tunisiens environ), dans des délais de 30 jours à partir de la date de la notification.

En cas de non-règlement du montant, le club rouge et blanc sera tout simplement interdit de recrutements à l'échelle nationale et internationale dans les catégories seniors et juniors.

Du micmac derrière la «catastrophe Malki» ?

On n'a pas toujours fini d'ergoter sur l'arbitrage catastrophique de Mehrez Malki à l'occasion du huitième de finale de la Coupe de Tunisie, dimanche 15 mars, Union Sportive Monastirienne-Club Africain.

A en croire des révélations ébruitées par des médias, derrière les fautes commises ce jour-là par ce referee se cacheraient des directives données par une partie influente proche de la Fédération tunisienne de football (FTF) et de sa direction nationale d'arbitrage (DNA).

Les révélations relèvent que le président du Club Africain, Abdessalam Younsi, a été approché dernièrement par cette «partie influente» pour lui proposer l'achat du latéral droit de l'Union Sportive de Ben Guerdane, le Brésilien Gil Bahia, contre un montant de 800 mille dinars, sachant que ce joueur était en fin de contrat puisqu'il sera libre de tout engagement au mois de juin prochain.

Toutefois, les difficultés financières vécues par le club de Bab Jedid ont incité Younsi à décliner l'offre et même à ne

plus répondre aux appels insistants au téléphone de cette «partie influente à la FTF et dans sa direction d'arbitrage». D'où la colère noire de cette dernière qui est influente à tel point qu'elle a réussi à mijoter auprès de la DNA une pareille vengeance, c'est-à-dire un arbitrage aussi clairement hostile au CA. Puisqu'on ne pouvait rien lui refuser...

La même source rappelle que cette «partie influente» qui a proposé au CA l'achat de Gil Bahia avait été auparavant derrière l'arrivée- controversée et même dénoncée par l'entraîneur Lassaâd Dridi au Parc «A», du milieu de terrain nicaraguayen Carlos Alberto Echevarria (un vrai désastre) et du latéral gauche brésilien Bruno Da Silva Tavares dont le contrat a vite été résilié.

Le mea-culpa de Guirat

D'ailleurs, à demi-mot, le président de la commission des désignations au sein de la Direction des arbitres, Hichem Guirat, a reconnu que «l'arbitre Mehrez Malki a bel et bien commis des erreurs dans les deux sens lors de sa direction du match USM-CA».

«Malki a pénalisé les deux équipes, a-t-il estimé. D'ailleurs, nous allons étudier ultérieurement le dossier de la direction de ce match puisqu'aussi bien le championnat que la coupe de Tunisie sont suspendus en raison de la pandémie du coronavirus. Il est évident que personne n'est au-dessus de la loi. Toutefois, cette affaire ne nous fait pas changer d'avis en ce sens où nous allons continuer à compter sur les arbitres tunisiens. Nous écartons par voie de conséquence la possibilité du recours aux arbitres étrangers».

Au fait, Guirat avait-il réellement les moyens de s'opposer à la désignation d'un tel arbitre ?

H.A.



Jeddi

«Des gens de l'ESS ont découragé Lemerre !»

Ridha Jeddi, ancien assistant de Roger Lemerre à la tête de la barre technique de l'Etoile Sportive du Sahel, a déclaré que le technicien français a été découragé par ce que lui avaient raconté des gens dans l'entourage du club étoilé.

«Ceux-ci lui ont dressé un tableau sombre de la situation financière et administrative de l'ESS, a rapporté Jeddi. Cela a pesé sur sa décision, car il était jusque-là prêt à revenir à Sousse. Il avait même rejoint un accord de principe avec le président Ridha Charfeddine».

Le 27 septembre 2019, Lemerre a été sollicité

par le club étoilé pour prendre la place de Faouzi Benzarti qui l'avait lui-même relevé le 5 juillet de la même année alors que son contrat courait jusqu'en 2020.

Le champion d'Afrique 2004 avec l'équipe de Tunisie et d'Europe 2000 avec la France a renoncé à coacher l'ESS, invoquant des raisons familiales et de santé. Lemerre est en effet âgé de 79 ans.

Il avait exercé à deux reprises à la tête du club étoilé en 2013-2014 et en 2019, remportant la Coupe de Tunisie 2014, et la Coupe arabe des clubs Cheikh Zayed le 18 avril 2019.

Nabil Kouki écope de deux matches de suspension



Nabil Kouki sanctionné

L'entraîneur tunisien du club de Ligue 1 algérienne, l'Entente Sportive de Sétif, Nabil Kouki, a été suspendu pour deux matches fermes d'interdiction de banc pour mauvais compor-

tement, et ce, pour avoir fait des déclarations aux médias jugées répréhensibles.

De plus, il a écopé d'un blâme, et devra s'acquitter d'une amende de 400 mille dinars algériens.

En effet, la commission de discipline de la Ligue algérienne de football professionnel a frappé fort suite aux graves incidents qui ont émaillé le match aller des quarts de finale de la Coupe d'Algérie entre le Chabab Ryadhi Bordj Bou Arreridj et l'Entente de Sétif disputé sur la pelouse du stade 20 août 1955 de Bordj Bou Arreridj. Elle a infligé six matches à huis clos pour les deux équipes, en plus d'une amende de 400.000 dinars algériens.

D'autre part, les deux clubs seront privés de la quote-part due au titre des droits de télévision pour ce match.

Des supporters du CABBA ont agressé les supporters de l'ESS pendant ce match. Les fans sétifiens ont envahi le terrain, provoquant de gros dégâts, notamment sur la pelouse artificielle.

Offre de 15 M ryals d'Ittihad Jeddah pour Beguir

Le milieu de terrain offensif international tunisien Saâd Beguir rejoindrait son ancien coéquipier de l'Espérance Sportive de Tunis, Anis Badri, au club saoudien Ittihad Jeddah.

Selon les joueurs saoudiens, le club de D1 saoudienne Abha, entraîné par Abderrazak Chebbi, a reçu une offre pour l'ancien petit lutin du Stade Gabésien et de l'Espérance de Tunis de l'ordre de 15 millions de ryals saoudiens. Beguir avait exprimé son envie de rejoindre le club jaune et noir compte tenu de son prestige, de la large base populaire dont il jouit et de sa popularité en Tunisie.

Pourtant, Al Ittihad n'est pas le seul club saoudien à avoir exprimé son intérêt pour Beguir, puisque Al Ahly, Al Chabab, Al Ittifaq et Al Wahda sont également sur les rangs. Pour sa deuxième saison dans le championnat saoudien, Beguir, 24 ans, crève l'écran. En effet, à l'issue de la 22e journée, il a réussi 9 buts et 3 passes décisives.

Ainsi, il occupe la 7e place au tableau des buteurs avec 9 réalisations, ex aequo avec l'attaquant suédois d'Al Hazm, Carlos Strandberg.

Ce tableau est conduit par l'attaquant d'Annasr, Abderrazak Hamdallah, avec 18 buts.

Ben Amor, joueur le plus cher de la Ligue 1



Mohamed Amine Ben Amor a une cote du tonnerre

Selon le site spécialisé «Transfer Markt», le milieu de terrain international de l'Etoile Sportive du Sahel, Mohamed Amine Ben Amor, est le joueur de Ligue 1 de Tunisie le plus cher avec 1,4 million d'euros, devant trois joueurs de l'Espérance Sportive de Tunis: Taha Yassine Khenissi, Fousseny Coulibaly et Abderraouf Benghith.

Le Top 10 selon la valeur marchande des footballeurs de notre championnat est le suivant:

1) Mohamed Amine Ben Amor (ESS)	1,4 million d'euros
2) Taha Yassine Khenissi (EST)	1,3 million d'euros
- Fousseny Coulibaly (EST)	1,3 million d'euros
4) Abderraouf Benghith (EST)	1,2 million d'euros
5) Firas Belarbi (ESS)	1,1 million d'euros
6) Abderrahamane Meziane (EST)	1 million d'euros
- Ibrahima Tandia (CSS)	1 million d'euros
- Kingsley Sokary (CSS)	1 million d'euros
- Wajdi Kechrida (ESS)	1 million d'euros
- Moez Ben Cherifia (EST)	1 million d'euros.

Amir Dridi nommé recruteur détecteur au ST

L'enfant du club Amir Dridi, 33 ans, a été nommé par le Stade Tunisien au poste de recruteur détecteur des jeunes talents.

Il s'agit de l'ancien défenseur axial qui a porté les couleurs du ST, du CA Bizertin, d'EGS Gafsa, de l'ES Zarzis, de l'Olympique du Kef et de l'Olympique Sidi Bouzid, en plus du club saoudien Al Noujoum FC.



Ziad Ounalli se porte bien

Plus de peur que de mal pour Ounalli

Suite au rude choc subi lors du huitième de finale de la Coupe de Tunisie, le 15 janvier contre l'Union Sportive de Tataouine, l'avant-centre du Club Athlétique Bizertin, Ziad Ounalli, a effectué une IRM pour déterminer la nature de sa blessure au dos.

Eh bien, l'IRM a exclu toute complication pour Ounalli. Ounalli a terminé la saison 2017-2018 co-meilleur buteur, ex-aequo avec Sabeur Khelifa, Alaâ Marzouki et Lassaâd Jaziri (9 buts).



ADVANCED e-TECHNOLOGIES

When Technology means Liberty

- COMMUNICATION & COLLABORATION
- CLOUD COMPUTING
- INFRASTRUCTURE UNIFIÉE
- STOCKAGE & SAUVEGARDE

- CYBER SECURITY
- CRM & ERP
- VIDÉOSURVEILLANCE & CONTRÔLE D'ACCÈS
- MATÉRIEL INFORMATIQUE

La puissance écrasante des charlatans et la faiblesse dramatique de l'État



Mustapha Attia

La sécurité est la première des libertés, et la démocratie commence avec l'instauration de la paix civile, de la sécurité des citoyens, dont la sécurité sanitaire, et d'un Etat de droit. Homme politique, économiste et penseur libéral français, Frédéric Bastiat (1801 - 1850) rappelait qu' " il ne faut attendre de l'État que deux choses : la liberté et la sécurité", c'est-à-dire assurer la sécurité pour défendre la liberté. Mais voilà que les braillards populistes et les tartuffes islamistes ne sont pas de cet avis ! Ils continuent à semer la discorde. La désinformation est en marche, rien ne l'arrêtera. Gavé de misérabilisme victimaire, notre peuple a battu tous les records en matière de pessimisme, et à l'image de ses "élites", il a souvent fini par s'habituer au pire. Rongés par le ressentiment, les Tunisiens paraissent n'avoir d'oreille que pour la secte apocalyptique qui, sur à peu près tous les sujets, veut leur faire prendre des vessies pour des lanternes. Il s'en est fallu d'un rien pour que la liste bien fournie des mauvaises nouvelles ne s'allonge encore un peu plus avec l'apparition de la maladie à coronavirus ! Dans le gigantesque " souk " de leurs frustrations longtemps contenues et l'immense bric-à-brac de leurs revendications éclectiques, les Tunisiens placent la sécurité sanitaire au premier plan. Ce en quoi ils ont parfaitement raison. Il y a bien un gros problème dans ce domaine marginalisé depuis une décennie et l'État n'a pas les moyens nécessaires d'éviter un scénario cauchemardesque. Non seulement les Tunisiens n'en ont pas pour leur argent, si l'on en juge par l'état lamentable de certains services publics et surtout sanitaires, mais en plus, ils sont conscients qu'ils vont porter la plus lourde partie du fardeau. Criblés de taxes, de dettes, ils se posent la même question sur la capacité de l'État de gérer cette grave crise mondiale. Et voilà que " le troupeau " des mé-

dias " bien-pensants " ne déçoit pas : on ne peut que constater le gouffre séparant le traitement de la crise. Malheureusement, le débat d'idées n'a plus bonne presse dans cette situation de désarroi ! L'heure est désormais aux charlatans, aux populistes, aux ignorants et aux politicards qui se sont livrés sans vergogne, avec un cynisme éhonté, à une incroyable opération de désinformation. Ils se frottent les yeux qu'elle ait pu aussi bien fonctionner, avec la complicité moutonnaire de quelques médias. À l'heure où l'impasse politique se double d'une crise économique et sociale aiguë, la vague populiste avance à pas de géant, portée par cette soupe " religieuse " aux ingrédients variés selon les circonstances, mais toujours " agrémentée " d'une bonne dose de charlatanisme. Même quand il ne reste plus un sou dans les caisses de l'État, il se trouve toujours des démagogues populistes qui, à l'instar de Mohamed Affes, prétendront sans vergogne qu'il suffirait de "tolérer à la femme de porter le niqab " pour mettre fin à cette pandémie ! C'est par un tel processus de désinformation, dans une société complètement déboussolée, qu'une volonté de destruction se transforme en phénomène individuellement et socialement acceptable ; le fait que, pour faire passer la pilule de ses désirs de nuisance, rien ne vaille leur enrobage dans un dessein bienveillant. La désinformation, avec une connotation " morale " et " religieuse ", n'est pas qu'un métaphorique écran de fumée, elle est un redoutable camouflage à motivations fumeuses parce qu'elle nous permet littéralement de ne pas en avoir conscience. Reste qu'il ne faut pas oublier ces admirables médecins, héros non proclamés, qui résistent, seuls avec leurs convictions, à la puissance écrasante des charlatans et leurs " idiots utiles ", et à la faiblesse dramatique de l'État et ses décideurs désorientés. ■



Khalil Zamiti

La ruée

Face aux dernières mesures, adoptées à titre préventif pour crier haut et fort, sus au coronavirus, l'économiste, branché sur la production et la productivité, pourrait songer à cette métaphore : l'opération a réussi, mais le malade est mort.

Ajoutée au déclin touristique, au stress hydrique et aux limitations des activités, la fermeture des frontières a tout l'air de conduire le taux de croissance au cimetière. Deux signaux contraires opposent l'impératif productif au critère sanitaire.

A la différence de la contradiction traitée dans ses dialogues par Aristote, l'antinomie, explorée par Kant, proscrieut l'exclusion de l'une ou l'autre position.

Pour l'instant, ce virus focalise l'attention sur deux champs d'investigation, les structures objectives et les dispositions subjectives. Le premier de ces paliers colporte les éléments propices à la fabrication d'une bombe à retardement. Les quartiers paupérisés maximalisent la potentialité afférente à l'éventuelle propagation de l'infection par contagion.

Hay Ettadhamen exhibe les conditions déplorables du logement où règne l'exiguïté associée à l'insalubrité.

Comment isoler, chez lui, un contaminé dans un local d'une pièce où logent, à trois, la mère malade, le fils chômeur-drogué, avec la fille, employée de maison, seule à subvenir aux besoins quotidiens. Au quartier, animé de jour et de nuit, la densification des relations interpersonnelles, tantôt conviviales et parfois conflictuelles, favorise la possible implosion de l'effectif exposé à la contamination. Mauvaise conseillère, la misère oblitère la propension à conforter la protection. Dans ces conditions, déployées à l'échelle des structures objectives, autrement dit économiques et morphologiques, le coronavirus lève le voile sur les puissants ressorts de l'inégalité devant la mort.

Le second palier met en scène les dispositions subjectives, autrement dit les croyances, opinions, supputations et spéculations. Tout comme tant d'autres, Khamis Imbarki, père de Maher, le marchand de légumes et fruits, pratiquant régulier, interprète ainsi la genèse et les sévices du coronavirus : « *Dieu a sanctionné les égarés. Maktoub* ». Dans ma tournée des grands ducs, je passe d'El Manar 1 à El Manar 2.

Là, Mourad Akkari, lui aussi marchand de légumes et fruits, au front estampillé par le tapis de la prière, me dit : « *Quand les gens reviendront au droit chemin, Dieu arrêtera ce virus* ». Inutile aux chercheurs de chercher midi à quatorze heures, Dieu veut.

Outre la référence au ciel évoqué du côté des mosquées, surviennent d'autres aspects de la subjectivité.

Un Général iranien impute le coronavirus à la guerre bactériologique déclenchée par les Américains. Comment interpréter l'ensemble de ces données ? Il appartient aux laborantins de mettre au point le remède et le vaccin.

Mais il revient aux tenants des savoirs anthropologiques de

porter un éclairage global ou holistique. Trois éclaireurs, parmi d'autres, contribuent à élucider les problèmes posés au niveau des subjectivités : Aristote, Durkheim et Foucault. Le monde social crée l'individu à son image par l'entremise du système d'appartenance et de ses multiples incidences.

A sa façon, chacun de ces penseurs conforte cette même appréciation. Pour tous, le contexte influence le texte. Quand l'agent social se met à pérorer, les jeux sont faits. La tension exacerbée entre l'Amérique et l'Iran parle avant le Général impertinent. Et l'insertion de Maher, ou de son père, au sein d'une société à religion islamique précède leur discours tenu sur le coronavirus venu sanctionner les infidèles aux versets coraniques. A sa dernière conférence énoncée à Tunis et à laquelle assistaient Habib Attia et Salah Garmadi parmi les fondateurs de l'enseignement supérieur, au moment où Bourguiba édifiait l'Etat, Michel Foucault achevait son propos par ce mot : « Sur son livre, l'auteur devrait remplacer son nom par l'expression qu'importe qui l'a écrit ». Car l'écrivain puise dans la chaîne de ces multiples discours allant d'Aristote à nos jours.

Sans contexte n'existe aucun texte. Pour sa part, Marx, le troisième personnage cité, fulmine contre le scandale des classes sociales. Or, de nos jours, la mise en présence de l'opulence et de l'indigence, de la ceinture périphérique et des quartiers huppés, interfère avec les moyens de lutter contre l'épidémie tant redoutée. Néanmoins, l'élan de solidarité survient bel et bien. Si des accapareurs mettent à profit la peur au point de provoquer la ruée vers l'ail écoulé à des prix démultipliés, la mobilisation populaire tranche avec la prolifération des malfaiteurs.

« *Etrange pays dans mon pays lui-même* », écrivait Louis Aragon.

Maintenant, l'attente et la peur du spectre pandémique trouvent, chez Spinoza, le précurseur du potentiel, un prospectiviste véridique.

Dès lors, fermer les yeux sur la bombe à retardement conforte l'aveuglement, et occulte l'orientation des préoccupations vers l'avenir nimbé de virtualités. Par là, Spinoza fourre le nez au cœur de l'actualité. Car une étrange homologie unit les dispositions subjectives aux structures objectives. En effet, certains attendent le vaccin à l'instant même où bien d'autres attendent la fin du courroux divin une fois châtiés les vauriens.

De nos jours, l'Empire du milieu surplombe les voies suivies par les engagés dans l'ample débat. L'aide offerte à l'Amérique par le milliardaire chinois pour combattre le corona, inféode la guerre, feutrée ou déclarée, au panache inégalé de la fraternité.

Elle opère sur le domaine réservé à la dissuasion nucléaire. Malgré tout, la fraternisation universelle scintille à l'horizon des combattants. Déjà, les soixante-huitards conseillaient de faire l'amour au lieu de faire la guerre. Mais leur aubaine escamote la rengaine de la bêtise humaine. ■

Pour une loi de finances rectificative !



Hakim Ben Hammouda

La propagation de la pandémie Covid-19 pose des défis majeurs pour l'ensemble de l'humanité. Il s'agit probablement du défi le plus important que nous ayons eu à affronter par temps de paix. Par le nombre de décès et de personnes contaminées, avec ce désespoir du personnel médical dans les pays développés à faire face à la progression de la maladie, ce sont autant de signes de nos erreurs passées et des ravages d'un néolibéralisme meurtrier qui a soumis l'ensemble de la société, particulièrement les secteurs sociaux, à la sacro-sainte logique marchande et au profit.

L'ensemble des pays sont en train de rattraper le temps perdu par des mesures d'urgence en promettant, comme l'a fait le Président français Emmanuel Macron, de revoir ce modèle social qui nous a conduits à la dérive. Ainsi, tous les pays du monde ont mis en place des programmes et des réponses d'une grande ampleur pour faire face à cette pandémie. Ces programmes ne se limitent pas aux aspects sanitaires mais comportent également des dimensions économiques et sociales d'une grande envergure. Ainsi, la priorité de tous les gouvernements dans le monde aujourd'hui est de sauver les vies humaines devant la sévérité de cette pandémie mais aussi de sauvegarder les entreprises et de venir en aide aux plus démunis.

Notre pays s'est inscrit dans cette dynamique globale. Et, si on avait l'impression que la dimension sanitaire était privilégiée et que les dimensions économiques et sociales étaient absentes, les dernières annonces du gouvernement ont corrigé le tir. Ainsi, cette annonce a permis d'opérer un important ajustement du programme et de la démarche de lutte contre la pandémie Covid-19 en y incluant une importante dimension économique et sociale.

Les mesures annoncées devraient coûter aux finances publiques la bagatelle de 2,5 milliards de dinars, ce qui constitue un important effort dans les conditions économiques difficiles que traverse notre économie.

Cette annonce est certes importante. Mais aujourd'hui, le plus urgent c'est leur mise en œuvre par le gouvernement pour faire en sorte que l'ensemble des acteurs économiques ainsi que les familles nécessiteuses bénéficient d'un certain nombre de décisions pour les aider à faire face à l'impact social sans précédent de cette crise.

La mise en œuvre de ces mesures passe par une série de conditions, au premier des rang desquelles la préparation et l'adoption au plus vite d'une loi de finances rectificative. A ce propos, nous faisons la différence entre les lois de finances complémentaires et les lois de finances rectificatives. Les lois de finances complémentaires viennent corriger des évolutions non prévues, particulièrement en termes de dépenses ou de recettes publiques. Si ces évolutions sont positives, étant à l'origine de nouvelles recettes, le gouvernement vient suggérer aux représentants du peuple les moyens de les utiliser par

le biais d'une loi de finances complémentaire. Par contre, si le gouvernement fait face au cours de l'exercice budgétaire à une baisse de ces recettes, il doit suggérer aux représentants du peuple par ce mécanisme de la loi de finances complémentaires les moyens de faire face à ce manque à gagner.

Mais, cet exercice reste exceptionnel et rares sont les pays qui présentent des lois de finances complémentaires car il y va du sérieux de l'Exécutif et du professionnalisme des responsables en charge de la préparation des collectifs budgétaires. Ces révisions et ce recours à l'Assemblée sont extrêmement rares. Ceci n'est pas le cas dans notre pays depuis la Révolution où ce recours à des collectifs budgétaires complémentaires est devenu la règle et aucune année budgétaire n'a été terminée sans un recours à cette pratique. La banalisation de l'exercice budgétaire des lois de finances complémentaires lui a fait perdre sa solennité et son importance.

Aujourd'hui, nous faisons face à un danger sans précédent et les mesures prises par la plupart des pays, dont le nôtre, sont de nature exceptionnelle. Les mesures annoncées par le gouvernement exigent le recours à une loi de finances rectificative qui doit être préparée par le gouvernement et présentée pour adoption à l'ARP. La justification de ce recours à un collectif rectificatif s'explique par le fait que les mesures annoncées par le gouvernement apportent un changement de nature à la loi de finances initiale préparée avant la fin de l'année, et qui n'avait pas prévu cette pandémie. Nous ne sommes plus en présence d'un changement dans les grandeurs financières qui aurait pu être réglé par une loi de finances complémentaire mais nous avons affaire à un changement de nature qui exige impérativement un collectif budgétaire rectificatif.

La préparation d'un collectif budgétaire rectificatif est nécessaire aussi pour deux raisons. La première est d'ordre politique dans la mesure où sa préparation, sa discussion et son adoption par l'ARP vont contribuer au renforcement de l'unité nationale pour faire face à cette pandémie. La seconde raison est d'ordre financier et économique dans la mesure où sa préparation va permettre au gouvernement de revisiter les grands équilibres financiers de la loi de finances initiale et de déterminer les besoins de financement pour faire face à la pandémie. Cette révision des grands équilibres financiers nous permettra également de déterminer les besoins financiers que nous devons adresser aux bailleurs de fonds et aux institutions financières internationales.

La pandémie du Covid-19 est en train de se transformer en une crise sans précédent. Nous nous devons, l'Etat en premier lieu, de faire tout ce qui est nécessaire pour sauver les vies humaines, sauvegarder nos entreprises et nos emplois et venir en aide aux couches les plus défavorisées. Des mesures importantes ont été annoncées par le gouvernement et elles doivent aujourd'hui s'inscrire dans une loi de finances rectificative pour être mises en œuvre. ■



ŠKODA

FAITES LE BON CHOIX, OPTEZ POUR LA ŠKODA FABIA

À PARTIR DE 23 DT /JOUR



Offre valable jusqu'au 30 avril 2020

125

**ŠKODA AUTO
YEARS**

ŠKODA chez Ennaki Automobiles la Goulette
et dans son réseau d'agences officielles
Tél : 36 036 036

ŠKODA Tunisie / www.skoda.tn



PAIEMENT EXPRESS

sur www.topnet.tn/pay

Payez vos factures
en ligne

et **GAGNEZ** un
SMARTPHONE
chaque semaine



T TOPNET

www.topnet.tn